

Intempéries

Des dégâts matériels sans pertes humaines dans plusieurs wilayas

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 25ème année D'ALGERIE

N°7380 - JEUDI 08 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Ligne ferroviaire minière ouest Les essais techniques se déroulent normalement

P04

Projet de loi portant
Code de la route

Saïd Sayoud dit tout



Lire en page 03

L'EN retrouvera le Nigeria
samedi en 1/4 de finale

CAN 2025 Nuit d'anthologie à Rabat

C'est fait. L'Algérie a assuré sa place parmi le grand huit du continent à la faveur de sa qualification aux quarts de finale de cette Coupe d'Afrique des Nations 2025 aux dépens d'une valeureuse formation congolaise. Grâce à un chef-d'oeuvre de son jeune attaquant Adil Boulbina, les Verts ont, en effet, passé l'écueil des huitièmes, donnant rendez-vous au Nigeria du prolifique duo Osimhen-Lookman, samedi au grand stade de Marrakech, dans un classique du football africain.

P11

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Formation et Enseignement professionnels

Organisation d'un concours national des manuels professionnels

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation d'un concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités du secteur. "Dans le cadre de l'encouragement de la production pédagogique professionnelle et de la valorisation des compétences nationales, le ministère organise le concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités de la formation et de l'en-

seignement professionnels", indique la même source. Ce concours constitue "une opportunité pour mettre en valeur la créativité, documenter les expériences professionnelles et contribuer à l'enrichissement du contenu pédagogique professionnel". Le dernier délai pour les candidatures à ce concours est fixé au 31 janvier courant, tandis que l'annonce des résultats est prévue le 26 février prochain. Les personnes intéressées peuvent consulter les conditions de participation et télécharger le guide de candidature via le lien suivant: careers.mvet.dz/concours-manuels.

Signature d'une convention entre l'Algérie et l'OIM

Une convention a été signée, mardi, entre l'Algérie et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), portant sur l'exploitation de l'hôtel de l'aéroport de Dar El Beïda (Alger), destiné à l'hébergement des migrants en situation irrégulière inscrits au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration dans leurs pays d'origine. La cérémonie de signature tenue au siège de la wilaya d'Alger, a été présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la directrice générale de l'OIM, Mme Amy Pope, en

présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud, a indiqué, que la visite effectuée par la directrice générale de l'OIM "lui a permis de prendre connaissance des moyens considérables mobilisés par l'Etat algérien pour la prise en charge des migrants en situation irrégulière", précisant que cette visite a été l'occasion d'évoquer les efforts déployés et les moyens mobilisés pour lutter contre le phénomène de la migration irrégulière.

Ministère de la Poste

Lancement de l'appel à candidature pour le prix de la «CESAO» du contenu numérique arabe

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement de l'appel à candidature pour la participation à la 5e édition du prix "CESAO" du contenu numérique arabe pour le développement durable, invitant les intéressés à déposer leurs dossiers avant le 25 février prochain. Ce prix organisé par la Commission économique et sociale des Nations

unies pour l'Asie occidentale (CESAO), en collaboration avec le World Summit Awards (WSA), est ouvert aux entreprises et aux jeunes entrepreneurs qui ont développé des applications ou des solutions numériques qui mettent en relief un impact social et économique concret sur la société, précise la même source. Pour s'informer des conditions de participation, des critères de candidature et des règles du prix, les candidats

Relations algéro-américaines

«Fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié»

L'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a salué, mardi, les relations unissant les deux pays, affirmant qu'«elles sont fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié». Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui elle a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, Mme Moore Aubin a souligné la profondeur des relations "fortes, croissantes et fondées sur des valeurs et des objectifs communs, ainsi que sur le res-

pect et l'amitié" entre les deux pays. Se disant convaincue que les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie sont capables de "réaliser beaucoup ensemble", la diplomate a assuré que "le grand travail accompli dans le cadre des relations solides bâties entre les deux pays se poursuivra". Après avoir rappelé que ces relations bilatérales couvrent les domaines économiques et sécuritaires, l'ambassadrice a déclaré à ce propos: "nous œuvrons au développement de nos capacités en matière de coopération sécuritaire afin de renforcer la stabilité régionale et de lutter contre le terrorisme".

Importation de services

Prolongation des délais de dépôt des demandes jusqu'à fin janvier

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mercredi dans un communiqué, une prolongation exceptionnelle des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation des services jusqu'au 31 janvier. "Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations annonce, à titre exceptionnel, la prolongation des délais de

dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation de services jusqu'au 31 janvier 2026", et ce via l'adresse électronique: importservices@mcepe.dz, lit-on dans le communiqué. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en vue d'assurer l'accompagnement et le suivi organisationnel des activités des opérateurs économiques, ajoute la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Projet de loi portant Code de la route

Saïd Sayoud dit tout

Par B.Habib

Pour un Code de la route «plus responsable» et «efficace», le gouvernement sonne le glas aux mauvais conducteurs et aux «fous au volant». Le texte redéfinit ce qui est la prévention et étend les responsabilités. Traquer les mauvais conducteurs et bannir les «traitements de complaisance» qui favorisent les accidents sont les nouveaux leitmotivs. Il s'agit d'un texte inédit qui renforce le volet préventif et encourage la culture de signalement des comportements compromettant la sécurité routière en Algérie. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, se veut ferme. Il décide de raffermir et de consolider la batterie de lois régissant la prévention et la sécurité routière. Devant la facture lourde de «l'hécatombe» sur les routes algériennes, avec ce qu'elle entraîne annuellement comme pertes humaines et préjudices financiers énormes, il est devenu impératif de reconfigurer la carte de la route, en s'appuyant sur l'analyse de l'élément humain responsable à hauteur de 80% des causes des accidents routiers. Cette révision en profondeur et en détail du «portrait robot» des usagers de la route est en soi une première en Algérie, en ce sens que les comportements individuels et collectifs des automobilistes ont été souvent déterminants dans l'augmentation de la tendance haussière des accidents. Le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, annonce une «nouvelle ère» pour les routes algériennes laquelle est fondée sur une approche visant l'élargissement des champs de responsabilité. Désormais, une personne au volant ne sera plus la seule personne responsable ou à incriminer de suite d'un accident meurtrier de la route. Dans les précédents Codes de la route, la responsabilité d'un

conducteur était «totalement engagée» alors que dans le nouveau Code, cette responsabilité est partagée et peut également remonter à d'autres paliers ou intervenants. Si auparavant le conducteur était majoritairement le seul incriminé, aujourd'hui la responsabilité sur un accident peut s'étendre au délivreur du permis de conduire, à l'examineur, au moniteur ou à l'ingénieur d'autoécole, au contrôleur technique, au responsable de la signalisation défaillante ou au mauvais revêtement routier etc... Rien ne sera négligé au fait. Tous les éléments du «puzzle» qu'ils soient directs ou indirects, entourant un accident grave de la route, seront décortiqués et examinés à la loupe dans le cadre des enquêtes ou des circonstances. Le ministre a présenté, ce mardi, devant le Conseil de la Nation, le nouveau projet de loi relatif au Code de la route. Porté par une volonté présidentielle ferme, ce texte de 190 articles vise à transformer radicalement la culture de la circulation en Algérie, en plaçant la responsabilité pénale au cœur du dispositif. Un texte sur la route qui va certainement métamorphoser la situation sur les routes surtout devant les bilans humain et financier jugés, a priori, insupportables pour la trésorerie algérienne. Le gouvernement met en ligne une batterie de lutte sans merci aux fauteurs et aux auteurs d'accidents, sans pour autant exclure les responsables indirects. En présentant le projet de loi devant la commission de l'équipement du Conseil de la Nation, Saïd Sayoud a été clair: la sécurité des citoyens est un engagement régalien non négociable. Ce texte s'inscrit directement dans le cadre du 54^e engagement du Président de la République, visant la protection des vies et des biens. La grande innovation de ce projet de loi réside dans l'élargissement du champ des responsabilités. Le conducteur n'est plus le seul dans le vi-

seur de la justice. Désormais, la responsabilité pénale et civile pourra être engagée contre: Les responsables des infrastructures: Les chargés de l'entretien et de la réalisation des routes seront tenus pour responsables si un accident est causé par des travaux non conformes ou une signalisation défaillante. Les professionnels du contrôle technique: La falsification de procès-verbaux ou la délivrance de documents inexacts est désormais criminalisée. Les examinateurs: L'octroi abusif de permis de conduire sera sévèrement sanctionné. Pour moderniser la gestion du trafic, le ministère de l'Intérieur mise sur une «révolution numérique». Le projet de loi prévoit la généralisation du paiement électronique des amendes, l'utilisation systématique de détecteurs de stupéfiants et le déploiement de stations de pesage (fixes et mobiles) pour lutter contre la surcharge des poids lourds. Le secteur du transport de marchandises et de matières dangereuses est également verrouillé: certificats de qualification professionnelle obligatoires et contrôle strict des temps de repos deviendront la norme, sous l'œil de dispositifs de surveillance modernes. Le ministre a également mis l'accent sur le marché de la pièce de rechange. L'importation ou la commercialisation de composants non conformes ne sera plus une simple infraction commerciale, mais un acte passible de lourdes sanctions pénales, d'autant plus si ces pièces sont impliquées dans des accidents mortels. En classant les infractions en trois catégories — contraventions, délits et crimes — le législateur entend instaurer un cadre dissuasif à la hauteur des enjeux. Comme l'a souligné Sayoud en conclusion, ce texte ne se veut pas seulement punitif, mais aspire à bâtir un «système routier durable» où la mobilité ne rime plus avec fatalité.

Carburants

Les prix en Algérie parmi les plus bas dans le monde

L'Algérie figure parmi les pays où le carburant est le moins cher, y compris par rapport à certains pays producteurs de pétrole, grâce aux importantes subventions annuelles de l'Etat, selon des données actualisées sur les prix du carburant dans le monde. D'après des données sur les prix de vente du carburant dans différents pays, l'Algérie occupe des positions avantageuses avec un litre d'essence vendu à 47 DA (environ 0,36 USD), le diesel à 31 DA (0,25 USD) et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) à 12 DA (0,09 USD). Le prix de l'essence en Algérie représente environ la moitié de celui pratiqué dans certains pays pétroliers comme l'Arabie saoudite, qui produit 10 millions de barils par jour, où le litre se vend à 0,621 USD (79,80 DA), et la Russie, qui produit 9 millions de barils par jour, où le litre se vend à 0,834 USD (107,10 DA). Quant aux Etats-Unis d'Amérique, qui produisent quotidiennement 14 millions de barils de pétrole, le prix de l'essence sur leur marché local est de 0,835 USD le litre (107,30 DA), tan-

dis qu'en Irak (3,86 millions de barils/jour), il est de 0,649 USD (83,40 DA/litre). Pour le diesel, les prix sont environ quatre fois plus élevés que ceux appliqués en Algérie dans plusieurs pays producteurs, notamment aux Etats-Unis d'Amérique où il est cédé à 0,925 USD le litre (118,87 DA) et en Russie à 0,951 USD le litre (122,21 DA). Le prix appliqué en Algérie reste également largement inférieur à celui des pays pétroliers arabes comme l'Arabie saoudite (0,443 USD le litre, soit 56,93 DA) et le Koweït, qui produit 2,5 millions de barils par jour, où il est de 0,374 USD le litre (48,06 DA). En ce qui concerne le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le prix en Algérie est quatre fois moins cher qu'en Arabie saoudite (0,291 USD le litre, 37,40 DA) et en Russie (0,366 USD le litre, 47,03 DA). En ce début d'année, les prix des carburants en Algérie ont été ajustés, l'essence passant de 45,62 DA/litre à 47 DA/litre (+1,38 DA), le gasoil de 29,01 DA/litre à 31 DA/litre (+1,99 DA) et le GPL carburant de 9 DA/litre à 12 DA/litre (+3 DA). Le ministère des Hydro-

carbures et des Mines a précisé, dans un communiqué, que cet ajustement, qui «s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur», vise à «garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants». Les nouveaux prix des carburants ne reflètent pas le coût réel du produit (extraction, raffinage, transport et distribution), a rappelé le ministère, précisant que le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final afin de préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les transporteurs mécontents

Toute réforme touchant n'importe quel secteur vital de l'économie nationale devrait normalement être débattue à l'avance, avec les partenaires sociaux. Ces derniers sont les syndicats et les professionnels de tel ou tel secteur. Je ne m'oppose pas à l'idée selon laquelle le secteur des transports aurait besoin d'une mise en ordre sévère, à cause du chaos qui y règne. Toutefois, une réforme sage et progressive ne devrait pas être expéditive, risquant de brusquer tout et casser tout, chemin faisant. Il faudrait donc opter pour un programme de réformes, conçu à court et à moyen termes et pourquoi pas à long terme, en vue de réaliser une approche prospective. En suivant de près, l'événement de la grogne des transporteurs et le débat national à ce sujet..., il m'a été donné de constater que pas mal d'Algériens ou de supposés algériens chercheraient, peut-être, à travers cet événement crucial, à attiser les feux de la sédition. Il faudrait donc, faire plutôt attention à ces gens manipulés et chauffés à blanc, afin de créer la zizanie dans le pays. Les ennemis de l'Algérie : c'est-à-dire les ennemis du peuple, de la nation, de l'entité, de l'histoire, de la culture, des rêves et de l'avenir ...et pas forcément du régime politique...les régimes vont et viennent au gré des circonstances et des événements, c'est le peuple qui reste et c'est lui qui survivra à toutes les tentations et toutes les tentatives .. Je ne suis pas, ici, afin de décider qui a tort et qui a raison dans cette épreuve de force, entre les pouvoirs publics et les transporteurs... Les pouvoirs publics sont là afin de mettre de l'ordre dans un secteur ayant été foutu par le désordre et le laisser-aller. Et, c'est leur devoir le plus absolu de procéder à cette mise en ordre. Les transporteurs, quant à eux, sont également protégés par les lois et les règlements de la République. Pourvu qu'ils agissent et réagissent dans le cadre de la loi. Le dialogue entre les deux parties est la seule et unique voie vers la ou les solutions adéquates, arrangeant tout le monde. Les institutions élues, tel le Parlement- sont également là, afin de s'impliquer dans le processus du dialogue et aider à trouver les solutions impartiales. Les pouvoirs publics ne peuvent pas rester les bras croisés, en regardant le secteur des transports s'effriter devenant un grand foutoir. Constitutionnellement, nous sommes un Etat pluraliste où du moins, c'est ce qu'on dit selon la loi fondamentale du pays !! Où tout le monde défend ses intérêts et ses droits dans le cadre de la loi.....

Aïd El-Adha 2026

Le Président de la République décide d'importer un million de moutons

Le président de la République a décidé d'importer un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha, a annoncé le Premier ministre, M. Saïfi Ghrieb, lors d'une réunion du gouvernement tenue mercredi. Selon un communiqué des services du Premier ministre, M. Ghrieb a porté à la connaissance des membres du gouvernement "la décision de Monsieur le président de la République de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, par l'importation d'un (1) million de moutons". A cet effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a été chargé de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre de la décision du président de la République, ajoute la même source.

Personnels assimilés et agents contractuels assimilés

La DGSN lance deux concours pour le recrutement

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de deux concours pour le recrutement de personnels assimilés et d'agents contractuels assimilés, au titre de l'année 2025. La DGSN annonce "le lancement, au titre de l'année 2025, d'un concours sur épreuves pour le recrutement de personnels assimilés dans divers corps et grades, et d'un concours pour le recrutement d'agents contractuels assimilés, en CDD et à temps plein, dans divers postes d'emploi, par voie de sélection sur étude de dossier", précise le communiqué. Les personnes intéressées peuvent "télécharger et imprimer le formulaire de participation aux concours et prendre connaissance des conditions de recrutement via le site web et les plateformes numériques de la Police algérienne".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La drogue,
un défi national majeur

La drogue ne frappe plus à la porte: elle s'insalle. Silencieuse, méthodique, soutenue par des réseaux criminels qui ont fait de la fragilité sociale et de la jeunesse leur principal terrain de chasse. C'est ce constat sans détour qui s'est imposé lors de la journée d'étude organisée à l'Assemblée populaire nationale, consacrée à la prévention des dangers de la drogue et au traitement de la toxicomanie. À la tribune, le message est clair: la toxicomanie n'est plus un phénomène marginal, mais un défi national. Le président de l'APN, Brahim Boughali, a parlé d'une «guerre non déclarée», menée contre la stabilité de l'État et la cohésion de la société, avec un objectif précis: transformer l'Algérie, longtemps zone de transit, en marché de consommation. Une stratégie facilitée par une géographie exposée et des frontières longues et poreuses. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En onze mois seulement, plus de 160.000 affaires liées aux drogues et aux psychotropes ont été traitées par les services de la Sûreté nationale en 2025. Au troisième trimestre de la même année, les Douanes ont saisi 3,587 millions de comprimés psychotropes, plus de 2,2 tonnes de kif traité et 151 kg de cocaïne. Des quantités industrielles qui disent l'ampleur du trafic et la pression exercée sur le territoire national. Face à cette déferlante, l'État resserre l'étau sécuritaire. L'Armée nationale populaire, la police, la gendarmerie et les douanes multiplient les opérations, démantèlent les réseaux et sécurisent les frontières. Mais la réalité est plus complexe. Les modes de consommation changent, les substances se diversifient et l'addiction gagne du terrain, parfois jusque dans les établissements scolaires. D'où l'insistance, au Parlement, sur une approche globale. Réprimer, certes, mais aussi prévenir, soigner et réinsérer. Réviser les lois pour suivre l'évolution des drogues, orienter les toxicomanes vers le traitement, développer les centres de désintoxication et former des spécialistes. Car le toxicomane n'est plus seulement un délinquant: il est aussi un patient. La lutte contre la drogue ne se gagnera pas uniquement dans les tribunaux ou aux frontières. Elle se joue aussi dans les écoles, les familles, les médias et la société civile. Une bataille longue, coûteuse, mais incontournable, pour éviter que le poison ne devienne banalité.

Généralisation des TPE

Le ministère du Commerce intérieur adopte une stratégie de sensibilisation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national s'emploie à généraliser les terminaux de paiement électronique (TPE) à l'ensemble des locaux commerciaux, à travers l'adoption d'une stratégie basée sur la sensibilisation, a indiqué mardi une responsable au ministère. Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, la sous-directrice du commerce électronique au ministère, Wahiba Zaknounge a précisé que "la stratégie suivie actuellement est axée sur la sensibilisation adéquate des commerçants à l'importance d'acquiescer les TPE", ajoutant qu'il "n'a jamais été question de mesures coercitives". Les services du ministère intensifient les opérations de sensibilisation au profit des commerçants, en vue de dissiper toutes les appréhensions à ce sujet, a-t-elle souligné, affirmant qu'"il n'y a aucun délai final à cette opération" et que "toute information à ce propos sera publiée par le ministère via ses canaux officiels". Après avoir appelé à ne pas se fier aux informations erronées publiées dans ce sens, Mme Zaknounge a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la demande d'acquisition de TPE auprès des banques, en vue d'adhérer au processus de généralisation de ce type de transactions qui permet de faciliter l'acte commercial.

Ligne ferroviaire minière ouest

Les essais techniques se déroulent normalement

Les essais techniques initiaux sur la ligne ferroviaire minière ouest, reliant Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, qui ont débuté mardi, se déroulent normalement, a-t-on appris de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Supervisés par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, ces essais techniques visent principalement à vérifier et valider l'infrastructure tout au long du tracé de 950 km de cette ligne ferroviaire, et de garantir le respect des normes techniques rigoureuses appliquées, lors de la réalisation de cette nouvelle ligne dans le Sud-Ouest du pays, a précisé à l'APS le Directeur

central de la communication de l'ANESRIF, Abdelkader Mazzar. Ces tests ont également pour objectifs d'évaluer les performances dynamiques de la ligne, notamment celle à grande vitesse, et d'examiner la qualité des composants, tels que les rails et les soudures, en plus de tester le bon fonctionnement des systèmes de signalisation, tout au long du tracé de la ligne, a-t-il expliqué. Selon M. Mazzar, ces tests techniques concernent aussi la vérification et l'inspection des 45 ouvrages d'art réalisés sur le même tracé. Il est à rappeler que ces essais sont supervisés par le Directeur général de l'ANESRIF, Azzedine Fridi, accompagné des cadres centraux de l'agence, des responsables du pro-

jet, ainsi que des représentants des entreprises et sociétés publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de cette importante infrastructure ferroviaire, depuis le voyage d'essai, à partir de la gare de Tindouf, à destination de la wilaya de Bechar, à bord d'une locomotive spécialement équipée pour ce type d'essais et transport. Outre cette importante étape d'essais techniques sur la voie ferroviaire, l'ANESRIF contribue aussi à l'opération de réhabilitation et de modernisation de la gare ferroviaire de Bechar, à travers la prise en charge de plusieurs opérations et travaux de modernisation de plusieurs infrastructures de cette structure, a souligné M. Mazzar.

Opérations d'importation

Une autorisation préalable délivrée par les services du ministère du Commerce extérieur

Par Nadira F.

Les banques ont été instruites de procéder à la domiciliation des autorisations exceptionnelles d'importation de services, déjà délivrées par les services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, durant le second semestre 2025 et ce, jusqu'au 31 janvier 2026. L'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (ABEF) a émis une note relative au suivi des opérations d'importation de service. L'Association a informé les différentes banques et place financière qu'elle «a été saisie par les services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ayant trait au suivi des opérations d'importation de services». L'ABEF rassure les concernés qu'à travers

ce courrier, il est demandé aux Banques de bien vouloir instruire leurs services concernés, à l'effet de procéder à la domiciliation des autorisations exceptionnelles d'importation de services, déjà délivrées par les services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations durant le second semestre 2025 et ce, jusqu'au 31 janvier 2026», précise la note. Pour rappel, et depuis juillet 2025, la domiciliation des importations de services est soumise à une autorisation préalable délivrée par les services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Cette mesure avait été notifiée par l'ABEF aux banques le 9 juillet 2025. L'Association ABEF avait déjà, pour rappel, informé les banques que toute opération d'importation de services, est désormais soumise à une

autorisation préalable délivrée par les services du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ces banques sont sommées de présenter ladite autorisation, préalablement à toute opération de domiciliation relative à l'importation de services. Désormais et à titre exceptionnel, les banques sont autorisées à procéder à la domiciliation de ces opérations, à l'abri du Programme Prévisionnel d'Importation (PPI) pour les importations destinées à la couverture des besoins propres (fonctionnement et/ou équipement) et du document préalable à la domiciliation, pour les importations destinées à la revente en l'état. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a répondu officiellement à la dernière note publiée par l'Association des Banques ABEF.

Activité douanière

Les nouveaux textes transmis aux autorités compétentes

Le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafidh Bekhouche a souligné que les projets des nouveaux textes encadrant l'activité de ce corps dont le projet du nouveau Code des douanes et le projet de loi portant statut particulier des corps spécifiques de la douane, ont été transmis aux autorités compétentes pour adoption. Dans un entretien accordé à la revue "Djamarik", publié dans son dernier numéro, le général-major Bekhouche a précisé que le projet du nouveau Code des douanes a été élaboré dans le cadre d'une approche participative incluant des cadres de différents services centraux et régionaux, et que "le texte a été transmis aux autorités compétentes pour parachèvement de son processus juridique et ensuite pour adoption". Ce projet consacre les principes de simplification et de transparence des opérations douanières, tout en renforçant le recours à la numérisation comme outil principal de gestion des opérations, a-t-il souligné, ajoutant que le code vise à simplifier les procédures aux opérateurs économiques, et à appuyer les garanties juridiques des investisseurs, à même de contribuer à créer un climat plus

compétitif et plus attractif à l'investissement, en tenant compte des accords internationaux et des normes modernes adoptées par l'Organisation mondiale des douanes. En parallèle, l'élaboration du projet de loi portant statut particulier des corps spécifiques de la douane a été finalisée, selon le directeur général qui a affirmé que cette démarche participe "d'une approche réformatrice globale tenant compte de la spécificité des missions douanières, visant à améliorer les conditions de travail des personnels du secteur, à travers le reclassement des grades, la clarification des tâches et des prérogatives, l'amélioration des conditions de promotion et la révision du système d'incitations, en adéquation avec les exigences de la performance opérationnelle et du professionnalisme". Le général-major Bekhouche a relevé que le projet "a franchi ses premières phases techniques et législatives et a été transmis aux instances compétentes en vue de parachever son processus d'adoption officielle". S'agissant du projet de réorganisation de l'organigramme du corps des Douanes, le directeur général a expliqué qu'il vise à moderniser la structure organisationnelle de

la Direction générale et de ses services extérieurs, de manière à répondre aux exigences de la modernisation et de la transformation numérique, en renforçant la coordination entre les niveaux central, régional et opérationnel, et à garantir l'efficacité des performances, à consolider les capacités de contrôle et d'analyse, tout en instaurant une plus grande "flexibilité" dans la prise de décision. Ces trois projets ont été élaborés selon une méthodologie "rigoureuse", et transmis aux instances concernées afin de compléter leur parcours juridique et administratif. Ils constituent "des piliers fondamentaux du processus de réforme globale des Douanes algériennes, de nature à renforcer leur professionnalisme et leur rôle au service de l'économie nationale", a-t-il affirmé. Abordant le dossier de la transformation numérique au sein des Douanes, le DG a assuré que cette orientation constitue un choix "stratégique", saluant à cet égard les réalisations accomplies, notamment après la généralisation du nouveau système d'information des Douanes, ainsi que la mise en service d'un système dédié au traitement des voyageurs, dont la phase complémentaire est actuellement en cours de développement.

Intempéries Des dégâts matériels sans pertes humaines dans plusieurs wilayas

Les intempéries enregistrées au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du nord du pays ont causé d'importants dégâts matériels, sans toutefois faire de victimes, selon un communiqué rendu public ce mardi par la direction générale de la Protection civile (DGPC). Les fortes pluies accompagnées de vents violents ont notamment touché les wilayas d'Alger, Tipaza, Mostaganem, Mascara, Bouira et Tizi Ouzou, mobilisant les unités de la Protection civile pour de nombreuses interventions. À Alger, les services de secours sont intervenus pour plusieurs chutes d'arbres provoquées par les rafales de vent. Deux véhicules ont été endommagés, l'un à la cité des 504 logements dans la commune de Gué de Constantine, l'autre à la cité Oued Tarfa dans la commune de Draria. Par

ailleurs, un panneau publicitaire s'est effondré sur des câbles électriques à la rue Hassan Badi, dans la commune d'El Harrach. Aucun blessé n'a été signalé. Un glissement partiel de terrain a également été enregistré dans la commune de Bologhine, sans causer de dégâts. Dans la wilaya de Mostaganem, les vents violents ont entraîné la chute de tronçons d'arbres ainsi que de câbles électriques au centre-ville des communes de Mostaganem et de Mezagrane, perturbant temporairement la circulation et l'alimentation électrique dans certains quartiers. À Tipaza, un tronçon d'arbre est tombé sur un véhicule léger à la cité El Kares, dans la commune de Koléa. Là encore, aucun blessé n'est à déplorer, selon la Protection civile. Les intempéries ont également eu un impact notable sur le trafic routier dans les wilayas de Mascara, Tizi Ouzou et

Bouira. À Mascara, la route nationale RN 17 reliant les communes de Hacine et d'El Mohammedia a été coupée à la circulation au point kilométrique 54, en raison de la montée des eaux. À Tizi Ouzou, la route nationale RN 33 reliant cette wilaya à celle de Bouira a été fermée à la circulation à hauteur du lieu-dit Assoul, dans la commune d'Aït Boumahdi, à cause de l'accumulation de neige. La même route a également été coupée dans la commune d'El Asnam, zone Assoul, dans la wilaya de Bouira. La DGPC appelle les citoyens à la vigilance, notamment lors des déplacements, et rappelle l'importance de respecter les consignes de sécurité face aux conditions météorologiques difficiles. Les unités de la Protection civile demeurent mobilisées pour intervenir en cas de besoin et assurer la sécurité des personnes et des biens.

UGCAA

L'activité commerciale se poursuit normalement

Le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a indiqué, hier mardi à Alger, que l'activité commerciale se poursuit normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement, appelant à ne pas se laisser entraîner par les rumeurs tendancieuses colportées sur les réseaux sociaux. Lors d'une conférence de presse, à laquelle ont pris part les présidents des fédérations des taxis, de transport des voyageurs et marchandises, des produits alimentaires et des viandes rouges relevant de l'UGCAA, M. Bedrissi a précisé que les commerçants sont « conscients » du devoir qui leur incombe dans l'approvisionnement du marché national,

assurant que l'activité commerciale se poursuit normalement, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement. Après avoir rassuré sur la disponibilité des produits et la stabilité des prix sur les marchés, le responsable a démenti toute intention chez les commerçants d'observer une grève jeudi prochain, indiquant que les incitations à la grève émanent de pages étrangères sur les réseaux sociaux. Concernant le transport de voyageurs et de marchandises, M. Bedrissi a fait état d'un groupe de travail auquel participeront la Fédération nationale des taxis et la Fédération nationale de transport des voyageurs et marchandises (FNTVM), afin de soulager les différentes préoccupations des affiliés. Il a également rappelé la rencontre, tenue vendredi dernier, par

le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avec les syndicats et représentants des professionnels, au cours de laquelle la question de la tarification a été abordée de manière à satisfaire toutes les parties, tout en préservant les intérêts des citoyens et des professionnels. Lors de la conférence, les présidents des fédérations nationales des distributeurs et des grossistes et détaillants de produits alimentaires, de la Fédération nationale des viandes rouges et de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes ont dénoncé l'annonce mensongère d'une prétendue grève pour demain jeudi, assurant que les commerçants exercent leurs activités normalement. Ils se sont dits prêts à redoubler d'efforts pour assurer l'approvisionnement du marché national en différents produits et préserver la stabilité des prix, notamment à l'approche du mois de Ramadhan. De leur côté, les présidents de la FNTVM et de la Fédération nationale des taxis ont appelé à privilégier le dialogue avec le ministère de tutelle pour trouver des solutions aux différentes préoccupations et à ne pas se laisser entraîner par des rumeurs tendancieuses qui ne servent aucunement les intérêts des citoyens et du pays.

Hadj 1447H

Obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé

Le chef de la délégation médicale de la Mission algérienne pour le Hadj (1447H-2026), Dr Mahmoud Dahmane, a souligné l'obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé et de s'assurer qu'ils ne souffrent d'aucune des maladies listées, conformément aux nouvelles conditions sanitaires établies par le ministère du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite. Dans une déclaration lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à l'établissement hospitalier Sidi M'hamed Bouchenafa dans la commune de Mohamed Belouizdad, le chef de la délégation médicale a appelé l'ensemble des candidats au Hadj à passer les examens médicaux et à déclarer toute maladie physique ou mentale dont ils souffrent, en se présentant aux commissions médicales dans les centres de santé des 58 wilayas. A cette occasion, le chef de la délégation a apporté des éclaircisse-

ments sur les vaccins obligatoires, notamment celui contre la méningite, désormais requis pour cette saison, sauf pour les candidats ayant accompli la Omra dans les cinq dernières années. Il a également rappelé que le certificat de vaccination contre la Covid-19 fait partie des conditions sanitaires fixées par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra pour cette saison, pour les pèlerins âgés de plus de 65 ans. Les maladies à déclarer cette saison comprennent : "l'insuffisance rénale nécessitant une dialyse, l'insuffisance cardiaque avancée, les maladies pulmonaires chroniques requérant une oxygénothérapie, la cirrhose hépatique avancée et les maladies neurologiques ou psychiatriques graves". Il s'agit également de "la sénilité accompagnée de démence, la grossesse durant le dernier trimestre ou les grossesses à haut risque, les maladies infectieuses actives, le cancer évolutif ou les cas soumis à des traitements intensifs".

Douanes

Saisie de kif, cocaïne, psychotropes et cigarettes de contrebande

Les services des Douanes ont saisi, au cours du 3ème trimestre de l'année 2025, d'importantes quantités de drogues, dans des opérations distinctes à travers le pays. « Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande, de trafic illicite et de criminalité transfrontalière, les brigades douanières opérationnelles ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année écoulée, d'importantes quantités de drogues, et ce, dans le cadre de l'exercice de leurs missions de protection à travers l'ensemble du territoire douanier, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité », indique un bilan de la Direction générale des Douanes (DGD), publié dans le dernier numéro de sa revue. Le bilan avance que 3,587 millions d'unités de comprimés psychotropes, plus de 2.214 kg de kif traité et 151,403 kg de cocaïne, ont été saisis. Le bilan fait également état de la saisie de 15.815 litres de boissons alcoolisées, plus de 107.000 paquets de cigarettes et 4513 kg de tabac. Par ailleurs, les brigades douanières ont procédé à la saisie de 6 armes à feu, de 623 unités de munitions, et de plus de 116.000 unités de pétards et de produits pyrotechniques. Aussi, dans le cadre de la lutte contre la spéculation et la contrebande de produits de consommation subventionnés, et pour garantir la stabilité des prix et du marché national, de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et d'assurer son approvisionnement en différents produits de consommation, les services des Douanes ont saisi, durant la période allant de juillet à septembre 2025, 41.580 kg, plus de 12.000 litres de produits subventionnés, et de 74.934 litres de carburant.

Djelfa

Saisie de plus de 723.000 comprimés psychotropes

Plus de 723.000 comprimés psychotropes sont saisis à Djelfa par les Douanes, en coordination avec l'Armée nationale et la Gendarmerie nationale. Cette quantité considérable de comprimés psychotropes de type prégabaline 300 mg a été dissimulée dans un camion avec remorque, selon un communiqué de la cellule de communication de la direction générale des douanes (DGD). L'opération s'est soldée par l'arrestation de 2 suspects, qui ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. À travers cette saisie, les Douanes algériennes réaffirment leur engagement, en étroite coordination avec les différents corps de l'État, à mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la contrebande et toutes les formes de criminalité.

Gendarmerie nationale de Sétif

Démantèlement d'ateliers clandestins de fabrication de tabac à chiquer contrefait

Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de Sétif ont procédé au démantèlement d'ateliers clandestins de fabrication et de conditionnement de tabac à chiquer contrefait, une activité exercée sans autorisation légale, indique dimanche un communiqué des mêmes services. Cette opération s'inscrit « dans le cadre des actions répressives visant à préserver l'économie nationale et la santé des citoyens, à lutter contre l'évasion fiscale et la commercialisation de produits contrefaits et à resserrer l'état autour des auteurs de cette activité », précise la même source. Suite à cette opération, des quantités importantes de produits liés à cette activité ont été saisies, notamment du tabac brut, du tabac moulu, conditionné et emballé dans des sachets portant diverses marques commerciales, ainsi que des cartons et des cylindres transparents vides pour l'emballage, quatre sacs de chaux, une machine de conditionnement, et une autre de datation avec accessoires, ajoute le communiqué. La valeur totale des saisies a dépassé « 3 milliards et 96 millions de centimes, et il a été établi, après enquête, que cette activité était exercée sans aucune autorisation ni fondement légal », conclut le communiqué.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 408015000031096
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 01 /SDIR/DTP/2026
Travaux d'Aménagement de la Voirie Urbaine de Localité de Menatsia - Commune de Benfriha -
La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet portant l'intitulé Travaux d'Aménagement de la Voirie Urbaine de Localité de Menatsia - Commune de Benfriha -
Pour participer à cet appel d'offres, Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :
1. Les entreprises soumissionnaires doivent avoir un certificat de qualification et de classification en travaux publics, activité principale, catégorie Quatre (04) et plus, activité principale travaux publics (En cours de validité).
2. Justifier la réalisation d'un (01) projet de route (Aménagement, revêtement, réhabilitation, modernisation, dédoublement, réalisation), dont un montant supérieur au égal 30 000 000,00 DA TTC pour chaque projet.
N.B Justifié par les attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publique.
3. Avoir réalisé d'une moyen de chiffre d'affaires de 30.000.000,00 DA, justifier par les bilans des 03 dernières années (2022-2023-2024) et ou C20 délivré et visé par les services des impôts.
Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, 2ème étage, Boulevard Mimouni Lahcene – Oran -
CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :
Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires citées à l'article 09 du présent cahier des charges (contenu du dossier de soumission) :
Dossier de candidature conformément le cahier des charges (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)
L'offre technique comprendra (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)
L'offre financière comprendra : (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)
Les offres (Dossier de candidature, l'offre technique et financière) doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran 2^{ème} étage –Bd Mimoun Lachen –Oran- en (02) deux enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N°... 1/SDIR/DTP/2026
Projet : Travaux d'Aménagement de la Voirie Urbaine de Localité de Menatsia - Commune de Benfriha -
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
✓ La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale écrite ou électronique ou le BOMOP.
✓ Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 h45. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
✓ L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 11h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister,
✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.
LE DIRECTEUR

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMÇEN
DAIRA DE MAGHNIA
COMMUNE DE MAGHNIA
SECRETIARIAT GENERAL
Direction D'administration, Finance Et Les Affaires Economiques
Service Des Marchés
-**-AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire -**-
D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Avec Exigence De Capacité Minimales
Conformément aux dispositions des articles : 65 ,72 ,82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la commune de Maghnia porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N° :22/2025 Publié dans les journaux : ELOMMA en date du :25/11/2025 et Le Carrefour d'Algérie en date du :25/11/2025.
Qu'a l'issue de l'opération d'évaluation des offres, la commission compétente à proposée au service contractant l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales selon les conditions suivantes :

Désignation du projet	Soumissionnaire proposé	Montant du marché en TTC	Délai d'exécution	Observation
Réalisation D'une Salle De Soins Avec Logement De Fonction A Ouled Charef	BELLAHCEN YACINE N° NIF: 18613270216414101 300	20.985.661,90 DA	150 JRS	Le Moins disant

- Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service Contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité supra ou le degré à gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales dans le BOMOP et la presse auprès la commission communale des marchés de Maghnia.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
- pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du l'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
LE PRESIDENT DE L'A.P.C

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Mascara
Commune de Tighennif
Daïra de Tighennif
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 18/2025
La Commune de Tighennif lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour conclure le projet :
Entretien d'un Chemin Reliant entre Douar Bekhalil et Douar Ouled Allah passant par l'école Primaire Ouled Allah sur une distance de 2,800 Km
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de la commune de Tighennif contre le paiement de la somme de Dix Mille (10.000,00 DA) Dinars Algériens, non remboursable.
Condition d'éligibilité : - Avoir un certificat de Qualification et Classification Professionnelle catégorie Trois (03) ou plus en Travaux Publics.
- Avoir au moins Un (01) Attestations de Bonne exécution similaire au présent projet.
- Chiffre d'affaire des années précédentes (2022-2023-2024) moyennement un montant de 20.000.000,00 DA ou plus.
Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :
a. Au titre du dossier de candidature :
- une déclaration de candidature - Une déclaration de probité. - Une copie des statuts pour les sociétés EURL – SARL ou SNC
- Délégation du pouvoir de signature. -Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, trois (03) et plus, (en Travaux Publics) activité principale. -Un extrait de rôle apuré et en cours de validité ou Echéancier de Paiement. -Une copie des attestations CNAS, CASNOS, CACOBAT. -Une copie du récépissé de dépôt comptes sociaux de société auprès de la C.NRC pour les EURL, les SARL et les SNC. - Les bilans financiers des 03 (trois) dernières années (2022, 2023, 2024), classés par les comptes de résultats, certifiés par un commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux compétents - Liste des moyens humains et les nombres qui sont à déclarer aux services (CNAS) - Liste des moyens matériels : les cartes grises et suivants des attestations de l'assurance du matériels en cours de validité pour le matériel roulant). - Le matériel fixe doit être justifié par (un PV de constat d'un huissier de justice ou rapport d'expert) moins d'une année -Une copie du registre de Commerce -Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF) - Une copie d'immatriculation Statistique (NIS) - Casier Judiciaire datant au moins trois mois.
b. Au titre de l'offre technique :
- Une déclaration à soumettre remplie, signée et datée. -Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en cahier des charges. -Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (Lu et Accepté). -planning des travaux.
c. Au titre de l'offre financière :
- La lettre de soumission, remplie, signée et datée. -Le bordereau des prix unitaires remplis, signée et datée. (BPU);
- Le détail quantitatif et estimatif remplis, signée et datée. (DQE);
Les offres seront déposées au bureau des marchés de la commune de Tighennif sous une seule enveloppe fermée et anonymes portant la mention
A Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tighennif
(Direction d'équipement et d'investissement)
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 18/2025
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Entretien d'un Chemin Reliant entre Douar Bekhalil et Douar Ouled Allah passant par l'école Primaire Ouled Allah sur une distance de 2,800 Km
l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique « DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE FINANCIERE » et « OFFRE TECHNIQUE », il sera porté sur chacune des enveloppes la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « soit « Dossier de Candidatures » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».
Le jour et l'heure limite du dépôt des offres est fixée le Dixième (10^{ème}) jour à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) à 14 h 00 mn.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, le jour ouvrable correspondant au jour et heure limite de dépôt des offres à 14 h 00 mn. le jour de dépôt des offres.
La caution de soumission pour les entreprises attributaires est de 05 % du montant du marché.
Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de dépôt des offres
Remarque : - Si le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant en gardant les mêmes horaires.
Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Tighennif

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : D'ORAN
DAIRA : GDYEL
COMMUNE : HASSI MEFSOUKH
AVIS d'ANNULATION DES PROCEDURES
DU Marché
Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics
Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Hassi Mefsoukh informe l'ensemble des soumissionnaires que les procédures du marché relative au projet:
Etude , controle des travaux et renovation du collecteur de rejet des eaux usees et eaux pluvials du centre de cheikh bouamama –partie realisation - est annulée
Ereur dans les procédures.
LE PRESIDENT DE L'A.P.C

EHU d'Oran

Une unité de congélation des cellules souches bientôt opérationnelle

L'EHU «1er Novembre 1954» d'Oran sera prochainement doté d'une nouvelle unité de congélation des cellules souches. Cette unité est fin prête et sera inaugurée, prochainement, annonce le directeur de cet établissement, Rabah Bar, ajoutant qu'elle représente une avancée significative dans la prise en charge des pathologies lourdes et des traitements innovants. La nouvelle unité, qui sera équipée des dernières technologies en matière de cryoconservation, permettra de préserver les cellules souches dans des conditions optimales, en garantissant leur viabilité pour de futures applications médicales,

explique Rabah Bar. La cryoconservation, un processus qui consiste à congeler et stocker les cellules à très basse température, est essentielle dans le domaine des thérapies cellulaires.

Elle permet de conserver ces cellules pendant des années, voire des décennies, tout en maintenant leur potentiel thérapeutique intact, souligne Rabah Bar, ajoutant qu'il serait possible de congeler les cellules souches des malades pour y recourir longtemps plus tard, dans le cas où leur cas se dégrade. « Cette acquisition est une étape clé pour l'EHU d'Oran, car elle nous permet de participer activement au dévelop-

pement de traitements innovants dans des domaines tels que la médecine régénérative, la réparation tissulaire et la thérapie génique », précise le directeur de l'EHU d'Oran, qui fait également savoir que son établissement sera doté d'un robot chirurgical permettant aux chirurgiens de réaliser des interventions plus précises et moins invasives, réduisant ainsi les risques pour les patients et favorisant une récupération plus rapide. L'appel d'offre a été lancé pour cette acquisition, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des équipements médicaux de l'hôpital et de l'optimisation de la qualité des soins, signale t-il.

Le wali rencontre les opérateurs économiques du secteur des Transports

Volonté de lever tous les obstacles entravant l'exercice du métier

Le wali d'Oran a présidé mardi, au siège de la wilaya, une réunion de coordination avec les représentants des entreprises publiques et privées ainsi que des opérateurs économiques dans le domaine du transport. Etaient présents les membres de la commission de sécurité, le directeur du transport, le Président Directeur Général de l'entreprise du Port d'Oran, le directeur du Commerce, le directeur de l'Agriculture et le Directeur Régional par intérim de la gendarmerie. Le wali a écouté leurs préoccupations et a souligné sa volonté de lever tous les obstacles qui entravent l'exercice de leurs fonctions. Il a également insisté sur le soutien et l'accompagnement des opérateurs économiques pour le



transport de leurs marchandises, dans le cadre du soutien à l'activité

économique et de la garantie de l'approvisionnement des marchés.

Enfants trisomiques

Cantine scolaire pour deux écoles spécialisées

Par Youcef Chaïbi

Oran, l'inclusion des enfants atteints de trisomie progresse enfin. Pour la première fois, deux écoles spécialisées situées au centre-ville bénéficient de la cantine scolaire, permettant à 68 enfants de partager ce droit jusqu'à réservé aux autres élèves. Une initiative mise en œuvre sur ordre du wali d'Oran, soulignant l'attention portée à l'égalité et à l'inclusion". Le wali d'Oran a récemment ordonné l'extension de la cantine scolaire aux enfants atteints de trisomie, une mesure inédite dans la ville. Jusqu'à présent, ces enfants scolarisés dans les écoles spécialisées étaient privés de ce service essentiel. Les deux établissements concernés «Saad El Hachemi Aïcha» et «Naceri El Houari», situés au niveau de la délégation communale El Emir (centre-ville), accueillent au total 68 enfants qui vont désormais bénéficier des repas quotidiens, tout comme leurs camarades des autres écoles. Cette décision s'inscrit dans une volonté de renforcer l'inclusion scolaire et de garantir à tous les enfants un accès égal aux services éducatifs et alimentaires. Les responsables des éco-



les ont salué cette initiative, soulignant qu'elle représente un pas concret vers une société plus juste et attentive aux besoins de tous ses enfants. Les parents, eux aussi, ont ex-

primé leur satisfaction et leur gratitude envers le wali et les équipes pédagogiques, espérant que ce geste ouvre la voie à d'autres mesures d'inclusion à Oran.

Dans le cadre de l'exercice financier 2026

Vers la réalisation de 58 nouveaux établissements éducatifs

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran sera renforcé par la réalisation de 58 nouveaux établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, dans le cadre de l'exercice financier 2026, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'éducation de la wilaya. Il s'agit de la réalisation de 23 groupes scolaires, 21 CEM et 14 lycées. Les travaux devront débuter, prochainement, une fois les procédures administratives achevées, pour permettre la réception d'une partie de ces établissements lors de la prochaine rentrée scolaire, selon la même source. Ces nouvelles structures éducatives seront implantées dans plusieurs nouveaux pôles d'habitat à forte densité démographique, notamment le pôle résidentiel Chahid Ahmed Zabana à Misserghine, ainsi qu'à Oued Tlelat, Bir El Djir et dans d'autres communes. Elles contribueront à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et à l'élimination du système de la double vacation dans certains établissements, a-t-on souligné. Par ailleurs, le secteur a été renforcé, lors de la rentrée scolaire en cours 2025-2026, par 18 nouveaux établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, dont 12 écoles primaires, 4 CEM et 2 lycées, répartis à travers les différents nouveaux pôles urbains et communes, à l'instar des pôles urbains Chahid Ahmed Zabana à Misserghine et Belgaïd dans la commune de Bir El Djir, ainsi que les zones de Haï Rabah et Bouyakour, dans la commune de Bouttelis, et la zone de Mahdia à Oued Tlelat. Pour rappel, la wilaya d'Oran compte au total plus de 900 établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement.

Education

Ouverture de plus de 1.400 postes d'enseignants dans les trois paliers

Le secteur de l'éducation de la wilaya d'Oran sera renforcé par plus de 1.440 postes d'enseignants dans différentes matières, répartis sur les trois paliers de l'enseignement, a indiqué, lundi, le directeur de l'Education de la wilaya, Abdelkader Oubelaïd. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que ces postes se répartissent entre 441 postes d'enseignants du cycle primaire, 673 postes pour le cycle moyen et 331 postes pour le cycle secondaire, dans diverses disciplines, notamment la langue arabe, la langue française, la langue anglaise, les mathématiques et autres matières. Il a ajouté que le concours de recrutement, qui sera organisé ultérieurement, se déroulera sur la base des diplômes. Les opérations d'inscription, d'étude des dossiers et d'annonce des résultats se feront via la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale. Par ailleurs, l'année scolaire en cours 2025/2026 a connu l'intégration de 3.170 enseignants contractuels dans le grade d'enseignant stagiaire, toutes matières confondues et dans les trois cycles d'enseignement.

Sûreté de daïra de Bir El Djir

Une femme dans un réseau de trafic de cocaïne

Dans le cadre d'une opération d'exploitation d'informations et d'investigations sur le terrain, les hommes de loi de la Sûreté de daïra de Bir El Djir ont réussi à mettre à nu, les activités d'un dangereux réseau de trafic de drogue. Selon une source officielle, ce réseau composé de 05 individus dont une femme, activait au milieu du tissu urbain. La neutralisation des 05 malfaiteurs s'est soldée par la saisie de 133 grammes de drogue dure cocaïne. Toujours selon la même source, en poussant leurs recherches plus loin, les enquêteurs ont découvert une somme d'argent d'un total de 61 millions de centimes. On apprend qu'un véhicule a été saisi, toujours dans le cadre du traitement de cette affaire. Après audition, les 05 individus arrêtés ont été présentés devant la justice. **A.Kader**

Tiaret

Le wali multiplie ses sorties sur terrains

Dans le cadre de l'engagement des autorités locales à garantir la disponibilité des biens essentiels et le bon fonctionnement des infrastructures vitales, le wali de Tiaret, M. Said Khalil, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, et du secrétaire général de la wilaya, a effectué une visite d'inspection, ce lundi dernier, au centre de distribution de carburant et à la station d'embouteillage de la zone industrielle de Zaaroura. Le directeur de l'Énergie et le directeur du Commerce intérieur et de la Réglementation du marché national de Tiaret étaient également présents. Au cours de cette visite, M. Said Khalil a suivi les différentes étapes de la distribution des produits énergétiques, Il a exhorté la Direction de Naftal à maintenir un calendrier de distribution régulier et à assurer une couverture complète de toutes les communes, tout en garantissant la continuité du service et ce, avant de saluer les efforts des employés et de la Direction de l'entreprise. Le wali a également inspecté l'unité de distribution de lait de "Djebli" à Tiaret où il a examiné le processus de production et de distribution. Il a souligné l'importance de préparer les points de vente avant le mois sacré du Ramadan afin de garantir la disponibilité de ce produit de première nécessité aux citoyens dans les meilleures conditions possibles et ce, dans toutes les communes de la wilaya. À l'issue de sa visite, le wali a inspecté les stocks de produits alimentaires de consommation courante et s'est dit satisfait de l'abondance des marchandises. Il a insisté sur l'importance d'approvisionner les marchés afin de maintenir le pouvoir d'achat des citoyens et d'assurer le bon fonctionnement des commerces dans toute la wilaya durant le Ramadan. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du suivi régulier effectué par les autorités publiques dans divers secteurs vitaux, reflétant la politique de l'État visant à garantir les services publics.

L. Bouhala

Relizane

Saisie et destruction d'une quantité de poulet impropre à la consommation



Les éléments de l'équipe mixte, relevant de la Direction du commerce de la wilaya de Relizane, en coordination avec le Bureau municipal d'hygiène, ont procédé, le 6 janvier 2026, à la saisie et à la destruction d'une quantité de poulets impropres à la consommation humaine. Cette opération fait suite à une inspection sur le terrain ayant révélé que la quantité saisie ne respectait pas les normes sanitaires en vigueur. Les autorités ont pris les mesures légales nécessaires, avec la convocation du contrevenant pour compléter l'enquête et appliquer les dispositions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

N. Ouadah

Saïda

Un autre suicide à Moulay Larbi

Un jeune homme, âgé de 23 ans, s'est donné la mort par pendaison dans la commune de Moulay Larbi, relevant de la daïra de Ain El-Hadjar. Cela s'est passé au début de cette semaine qui s'achève. Répondant aux initiales de H.M., marié, il a mis fin à ses jours en se pendant à l'aide d'une corde à l'intérieur du domicile parental. Il faut dire que ces derniers temps, le nombre de candidats au suicide inquiète de plus en plus. Pour ce qui est du drame de Moulay Larbi qui a mis en émoi le voisinage et les habitants du village, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cette tragédie.

OULD OGBAN

Sidi Bel-Abbès

Nouvelle géographie de la connectivité rurale

Par Mohamed Nouar

La Direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya de Sidi Bel-Abbès vient d'annoncer le lancement imminent de travaux de raccordement pour douze zones enclavées. Entre impératif de service universel et émancipation citoyenne par le numérique, cette initiative redessine la géographie de la connectivité rurale. Par une approche qui conjugue équité territoriale et progrès technologique, la Direction des Postes et des Télécommunications de Sidi Bel-Abbès s'apprête à engager une mutation structurelle pour douze localités de la région. En étroite collaboration avec l'opérateur Ooredoo, ce projet vise à extraire de leur isolement des zones jusqu'alors maintenues en marge de la révolution numérique. Loin d'être une simple mise à jour infrastructurelle, cette opération répond à une demande sociale pressante. Elle cible des zones où l'absence de téléphonie fixe et d'Internet constituait, jusqu'ici, un frein majeur au développement local et à l'intégration des populations. La nomenclature des zones concernées témoigne de l'ambition du projet à Moulay Slissen les villages de Belaila Tamatiouna et Siradj Zouaoui, à Boukhanefis la localité d'El Khalidj, à Ain Trid et Lamtar la ferme Semmak et le village Si Belahcen, à Tessala et Ain Adden, la ferme Ech-Chabbak et douar Maktaa Dar Sebaâ et pour les hautes plaines et les zones isolées, Dhaya Khelifa (Mezaourou), ainsi qu'Ain Chafia et Rmilia (Tighalimet). Cette initiative s'inscrit dans la doctrine de la généralisation du service universel des télécommunications. L'enjeu dépasse la seule consommation de données, il s'agit de garantir le «droit à la cité numérique». Pour la jeunesse de ces zones reculées, l'accès au haut débit n'est plus un luxe, mais un vecteur essentiel d'ouverture sur le monde, de formation et d'in-

sertion dans les flux d'échanges mondialisés. Le financement de cette opération, assuré par le Fonds d'appui du service universel du ministère de tutelle, souligne la volonté de l'État de pallier les carences de rentabilité commerciale immédiate par une solidarité nationale active. La vision de la Direction locale ne se limite pas à la résorption des zones d'ombre historiques. Dans une démarche proactive, et en coordination avec les Assemblées Populaires Communales, 32 nouvelles cités d'habitat ont déjà été inventoriées. Ces futurs pôles de vie seront intégrés au programme de couverture mobile, anticipant ainsi les besoins de demain et évitant la création de nouvelles zones de déshérence numérique. À travers ce déploiement, Sidi Bel-Abbès réaffirme sa volonté de transformer l'isolement géographique en une opportunité de connectivité globale, faisant du numérique le levier d'une citoyenneté augmentée.

1.597 éléments de la police sur le terrain

Le DGSN, Ali Badaoui, consolide l'architecture sécuritaire à Sidi Bel-Abbès

Par Mohamed Nouar

Dans une démarche alliant la solennité de la transmission des savoirs à l'impératif de la présence territoriale, le premier responsable de la police, Ali Badaoui, Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN), a effectué, ce mardi, une visite de travail d'une portée stratégique majeure dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Cette journée, placée sous le signe du renforcement des capacités opérationnelles, a été marquée par l'inauguration de structures névralgiques et la sortie d'une promotion imposante, témoignant de la mutation continue de l'institution policière algérienne. Le déploiement de la Sûreté Nationale ne se limite plus à une simple présence physique; il s'inscrit désormais dans une logique de réhabilitation du patrimoine et de modernisation des infrastructures. Au cœur de la ville, le DGSN a inauguré le siège de la 2ème Compagnie d'Intervention Rapide. Ce site, chargé d'histoire urbaine, un ancien internat du lycée «Inal Sid Ahmed», devenu résidence universitaire puis célibatorium, a bénéficié d'une réhabilitation profonde entamée en avril 2025. Cette transformation illustre une gestion rationnelle de l'immobilier public au service de la sécurité républicaine. Plus loin, au sein du Pôle Urbain des 2200 logements, l'inauguration d'une nouvelle Sûreté Urbaine répond à la croissance démographi-



que galopante des nouvelles agglomérations. Avec une surface bâtie de plus de 2.600 m2 et un investissement dépassant les 159 millions de DA, cette infrastructure, livrée dans un délai record de dix mois, symbolise la volonté de l'État de sanctuariser les nouveaux espaces de vie citoyenne. Le périple s'est poursuivi à la commune de Tilmouni où la nouvelle Sûreté Extérieure vient combler un vide structurel. Avec un ratio d'un policier pour 714 habitants, cette unité est calibrée pour offrir un service de proximité qualitatif, dotée de bureaux modernes et de structures de détention conformes aux standards légaux. Le point d'orgue de cette visite fut sans conteste la cérémonie à l'école «Taïbi Mohamed». Sous le regard des hautes autorités, ce sont 1.597 nouveaux éléments qui ont prêté serment, issus d'un cursus de formation rigoureux, mêlant les centres de Sidi Bel-Abbès et de Chlef. «Cette promotion n'est pas qu'un renfort numérique; elle est le réceptacle d'une doctrine policière moderne où la rigueur juridique s'allie à la maîtrise technique». Le baptême de cette

promotion au nom du martyr du devoir, le commissaire «Maachou Ahmed», assassiné par la barbarie terroriste en 1993, a conféré à l'événement une dimension mémorielle poignante. En honorant ce cadre tombé à l'âge de 32 ans, la Sûreté Nationale rappelle que son présent s'enracine dans le sacrifice de ceux qui ont défendu la République au prix de leur vie. Le cursus de douze mois suivi par les stagiaires reflète l'évolution des menaces contemporaines. Loin d'une formation purement académique, l'enseignement s'est articulé autour de l'excellence juridique pour une application stricte de la loi dans le respect des Droits de l'Homme, l'expertise technique à savoir une immersion dans les nouveaux procédés d'investigation et d'intervention et la réalité du terrain notamment des stages pratiques en milieu urbain pour confronter la théorie à la complexité sociale. Les exhibitions sportives et les démonstrations de combat rapproché qui ont clôturé la cérémonie, ont fini de convaincre l'assistance de la haute préparation physique et mentale de ces nouveaux gardiens de la paix.

Blida

Salon régional des agrumes les 14 et 15 janvier

La wilaya de Blida accueillera, les 14 et 15 janvier, le Salon régional des agrumes, organisé par la Chambre locale d'agriculture en coordination avec la Direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris mardi auprès de cet établissement. Le secrétaire général de la chambre, Mohamed Haned, a expliqué à l'APS que le Salon, placé sous le slogan « La numérisation : contrôler les normes de production des agrumes et renforcer les exportations », verra la participation de producteurs et de professionnels du secteur des agrumes d'Alger, de Boumerdès, de Bouira, de Tipasa, de Chlef, d'Ain Defla et de Blida, ainsi que d'experts, de chercheurs, d'opérateurs économiques et d'exportateurs. Le responsable a ajouté que le Salon, qui se tiendra dans la salle omnisports Mohamed-Baaziz en cen-

tre-ville, s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement du secteur des agrumes, ainsi que de l'accompagnement des acteurs du domaine agricole, grâce à l'intégration de la numérisation dans la définition des normes de production, l'amélioration de la qualité et le renforcement de la compétitivité du produit national, conformément aux exigences des marchés nationaux et internationaux. Le programme de cet événement annuel comprend une exposition de différentes variétés d'agrumes, ainsi que des interventions d'experts en agriculture et en recherche scientifique, dont l'Agence spatiale algérienne (ASAL), qui présentera notamment les dernières avancées réalisées dans la mise en place d'une base de données destinée à soutenir la prise de décisions stratégiques (relatives au secteur) basées

sur des informations fiables. Ces conférences aborderont également les dernières technologies d'irrigation intelligente et mettront en évidence leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les mécanismes d'un marketing innovant conforme aux normes du marché international. M. Haned a indiqué que le Salon visait à promouvoir le secteur des agrumes, à mettre en avant le rôle de la numérisation dans le contrôle des normes de production et de suivi et de la qualité, ainsi qu'à améliorer la rentabilité du secteur, à contribuer à l'amélioration de la qualité des produits nationaux et à soutenir leur exportation. Selon la même source, cet événement devrait également déboucher sur des recommandations scientifiques et permettre de renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur.

M'sila

Remise en service de l'hôtel El Kalaa



L'hôtel El Kalaa de la wilaya de M'sila est remis en service, mardi, après une opération de réhabilitation globale. Dans une déclaration à la presse à l'occasion, Islam Neghouche, directeur commercial de l'entreprise de gestion touristique-Biskra relevant du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme, précise que le réaménagement de cet hôtel a nécessité une enveloppe financière de 880 millions DA et des travaux de réhabilitation de l'ensemble de ses structures et pavillons. Cet hôtel compte, notamment 96 chambres, un restaurant principal de 200 places, une salle de conférence pour 350 personnes, une piscine, des espaces de détente pour les familles et les enfants, selon la même source. L'opération de réhabilitation menée dans un style moderne a permis le reclassement de cet hôtel en 4 étoiles, alors qu'il était de la catégorie 3 étoiles avant sa fermeture en 2023, précise Neghouche, ajoutant que l'établissement a été doté d'équi-

pement de haut niveau pour satisfaire les touristes et leur offrir tous les services qui donnent une belle image du tourisme domestique. Neghouche affirme également que l'objectif de l'opération est de rénover et moderniser cet établissement touristique pour booster le tourisme domestique et saharien au regard de

l'histoire et de la position occupée par cet hôtel dans la région. Le PDG du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme, Ammar Guellati, préside la remise en service de cet hôtel en compagnie d'une importante délégation de la direction générale du groupe et de la direction de gestion touristique de Biskra.

Lakhdaria (Bouira)

Arrestation de deux individus pour trafic de drogue

Deux personnes spécialisées dans le trafic de drogue et de psychotropes, ont été arrêtées lors d'une opération sécuritaire menée dans la ville de Lakhdaria (ouest de Bouira), a rapporté lundi un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya. Menée dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, cette opération a permis à la brigade mobile de la police judiciaire de la ville de Lakhdaria d'arrêter deux repris de justice en possession d'une quantité de drogue et de psychotropes destinée à la vente, selon le communiqué des services de la Sûreté. « Cette affaire remonte à quelques jours, lorsque nos éléments de la police judiciaire ont pu arrêter les deux mis en cause en leur possession 662 capsules de psychotropes et une quantité de kif traité », ont précisé les services de la Sûreté dans le même communiqué. Une somme d'argent estimée à 326.500 dinars a également été saisie lors de cette opération, a-t-on précisé de même source.

Skikda

Plus de 50 pêcheurs ont bénéficié de crédits en 2025

Plus de 50 pêcheurs professionnels à Skikda ont bénéficié de crédits et de formations en 2025 pour améliorer leur métier et renforcer la pêche durable. Au total, 51 pêcheurs professionnels ont bénéficié de crédits, durant l'année 2025 dans la wilaya de Skikda, dans le cadre du dispositif géré par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a indiqué, mardi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belakri. Le même responsable a précisé à l'APS que les pêcheurs en question ont bénéficié, chacun, d'un crédit de 100.000 dinars au titre du soutien apporté par l'État aux activités liées à la pêche maritime et à l'aquaculture. Les prêts accordés financeront diverses activités telles que la réparation de moteurs, l'électromécanique et le ramendage des filets, cette dernière activité ayant donné lieu à une formation spécialisée dispensée par la chambre de la pêche et de l'aquaculture, en coordination avec l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo, dans le but d'améliorer la compétence professionnelle et de renforcer la durabilité de ce métier», selon la même source. Belakri a souligné l'importance de «lier le financement à une formation, celle-ci constituant pilier essentiel pour la pérennité des petits métiers, d'autant que la qualification technique contribue à l'amélioration de la qualité du travail et à élever le niveau de professionnalisme, en conformité avec les orientations des pouvoirs publics visant à valoriser les ressources maritimes et à développer le secteur de la pêche de l'aquaculture».

El Tarf

Plus de 2 milliards de DA pour l'entretien et le renforcement des routes

Un investissement public de 2,04 milliards de dinars a été consenti dans la wilaya d'El Tarf, au titre de l'exercice 2026, pour l'entretien et le renforcement de plusieurs routes nationales et chemins de wilaya (CW) a-t-on indiqué, mardi, à la direction des travaux publics (DTP). Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier, Abdelaziz Soltani, a précisé à l'APS que cette enveloppe financière, allouée dans le cadre des programmes sectoriels, sera notamment destinée à renforcer et à moderniser les axes routiers de cette wilaya frontalière, notamment la RN 16 reliant la commune de Dréan aux limites administratives de la wilaya de Guelma, sur 4,6 km, la RN 44-C entre Oum Teboul et le poste-frontière de cette commune sur 5,5 km. Il est également prévu, dans ce contexte, l'entretien de plusieurs sections de chemins de wilaya, notamment le CW 111 reliant les communes de Bouhadjar et de Hammam Beni Salah, sur 5 km, ainsi que de l'entretien et du traitement des effets des glissements de terrain sur plusieurs tronçons du CW 105 reliant les communes d'Asfour et de Bouhadjar, selon la même source. Le DTP a également fait savoir, dans le même contexte, de travaux de maintenance d'un ouvrage d'art enjambant le CW 105, avant de souligner que des travaux étaient actuellement en cours pour renforcer le tronçon dédoublé entre la RN 16 et Dréan, sur 4 km, ainsi que pour réparer les dommages causés par les perturbations météorologiques sur la RN 44 dans sa section traversant la zone de «Kebouda» (commune de Ben M'hidi), en direction de la wilaya d'Annaba. Des travaux sont également en cours pour éliminer les «points noirs» affectant la RN 44, dans la commune d'El Kala, sur un linéaire de 5 km, a conclu le même responsable.

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز
الكاين بوهرا، 14 نهج العربي التسيبي
تعديل قوانين المؤسسة ذات الشخص الوحيد
و ذات المسؤولية المحدودة المسماة بندي
مقرها الاجتماعي : ولاية وهران حي عين
البيضاء المجمع السكني يغموراسن عمارة 19 أ
الباب رقم 02
السجل التجاري رقم 09 ب 31/01-0110681
بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ
2025/12/30 ، في طور التسجيل ، تقر ما
يلي: توسيع موضوع المؤسسة بإضافة النشاط
التالي إلى الموضوع الأصلي التابع للمقر
الثانوي للمؤسسة الكائن ببلدية بنر الجير
(وهران) رقم 36 القطعة 154 من مخطط
التجزئة. صناعة مواد التجميل والتنظيف البديني
104.213. ستودع نسختان من هذا العقد لدى
الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري
لولاية وهران.

للإعلان/ الموثق
08.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا بحضورها
وفي أول درجة: في الشكل قبول الترجيع. في الموضوع: إفراغ
الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ
2025/08/10 مسجلة تحت رقم 25/04684 وبموجبه اعتماد
الخبرة المنجزة من قبل الخبير الطبي غنو الحبيب والمودع
تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضدها
شيخاوي دنيا المولودة بتاريخ 1924/11/17 بالمغرب
تيسميت وتعيين ولدها المرجع شيخاوي محمد مقدما عليها
لرعايتها وتسيير شؤونها وتمثيلها أمام مختلف الهيئات الإدارية
و القضائية بما يسمح به القانون والأمر ينشر هذا الحكم في
جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم
مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضدها للإشهار وذلك
بسعي من النيابة. تحميل المرجع المصاريف القضائية بما في
ذلك مصاريف الخبرة. بإذا صدر الحكم وأفصح به جهازا بالجلسة
الطنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاء الرئيس
وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
08.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ جواز أمين
اختصاص مجلس قضاء مستغاثم/ الهاتف: 0663-600-580
البريد الإلكتروني: huissierdejusticedjouaz@gmail.com
محضر نشر إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني في الجريدة اليومية
الوطنية بعد انقاص العشر
نحن مكتب المحضر القضائي الأستاذ جواز أمين بمحكمة مستغاثم الكائن
مكتبه ب : 20 شارع نفوسي عثمان - بيبينيار مستغاثم الموقع أدناه.
بناء على طلب السيد بن صالح محمد، الكائن بموطنه: حي 50 سكن جامعي
عمارة ب رقم 01 شؤمة الجديدة مستغاثم. بعد الإطلاع على المادتين
02 و 12 من القانون 03/06 والمتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي
المعدل والمتعمم. وبعد الإطلاع على المادة 749 - 750 - 754 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية. وبعد الإطلاع على السند التنفيذي المتمثل
في القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم الترفعة العقارية رقم
القضية 24/00958 رقم الفهرس 24/01865 بتاريخ 24/11/11،
المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/12/02 تحت رقم
2024/595. وبعد الإطلاع على أمر تحديد تاريخ جلسة الاعتراضات و
جلسة البيع بالمزاد العلني الصادر عن السيد رئيس القسم العقاري
بمحكمة مستغاثم بتاريخ 2025/01/06 تحت رقم ترتيب 24/00099.
نظن عن بيع عقار المملوك في الشيوخ بموجب سند تنفيذي المذكور
اعلام التعيين: عقار متمثل في مسكن فردي الكائن ببلدية مستغاثم
بشارع G رقم 01 بحي جبلي محمد مكون من طابق ارضي يحتوي على
ثلاث غرف، مطبخ، مرحاض وطابق اول به ثلاثة غرف، الكل مشيد
على مساحة قدرها 153 متر مربع، المراج المسح قسم 61 مجموعة
ملكية رقم 87 ببلدية مستغاثم. السعر الافتتاحي: تم تحديد البيع بعد
انقاص العشر يقدر بمبلغ 15.750.000,00 دج خمسة عشر مليون
وسبعمائة وخمسون ألف دينار جزائري. تاريخ و ساعة و مكان البيع
بالمزاد العلني. و قد حددت جلسة البيع بالمزاد العلني مؤجلة بتاريخ
2026/01/27 على الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البيوغ
العقارية بمحكمة مستغاثم. للإطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم
الاتصال بمكتب المحضر القضائي أو أمام ضبط المحكمة

المحضر القضائي
08.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة زمورة
بلدية زمورة
الرقم : 02 / ث ع / 2026
قرار يتضمن فتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لفتح
واستغلال مقهى عمومي
إن رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة لبلدية زمورة
بأقتراح من الكاتب العام للبلدية
يقرر
المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدة خمسة عشر (15) يوما حول
مشروع فتح وإستغلال مقهى عمومي المقدم من طرف السيد بن هادي
بن عيسى ولد عبد الله والموجود بحي الشهيد حاج أحمد بن عودة
زمورة. وذلك ابتداء من تاريخ : 07 جانفي 2026 إلى غاية 21 جانفي
2026. المادة الثانية: يعين لهذا الغرض السيد عبد حكيم مساعد
مهندس للإدارة الإقليمية في التسيير التقني و الحضري ببلدية زمورة
كمندوب محقق حول هذا المشروع الذي سيقيم بالإجراءات الواردة في
المرسوم التنفيذي رقم 207/05 المؤرخ في 2005/06/04 المعدل
والمحدد لشروط وكيفية فتح وإستغلال مؤسسات التسلية والترفيه ولا
سيما المادة 09 و 19 منه والقرار الوزاري الصادر عن وزير الداخلية
والجماعات المحلية المؤرخ في 2005/10/29 المحدد لبنود دفتر
الشروط . المادة الثالثة: يفتح على مستوى مقر بلدية زمورة سجل تجمع
فيه آراء الجمهور وكل الملاحظات التي تقدم طيلة إجراءات مدة التحقيق
وذلك لتمكين الجمهور من الإعلام حول هذا المشروع المادة الرابعة :
يكلف السادة الكاتب العام للبلدية ، رئيس أمن دائرة زمورة ، رئيس
المصلحة التقنية للبلدية ، رئيس القسم الإقليمي للتعبير والهندسة
المعمارية والبناء لدائرة زمورة ، رئيس مكتب الوالية والنظافة للبلدية ،
مدير المؤسسة الجوارية للصحة العمومية لدائرة زمورة، رئيس وحدة
الحماية المدنية لدائرة زمورة الكل في تطلق اختصاصهم بتنفيذ هذا
القرار الذي سيعمل بمقر البلدية والذي سيرج في نشرة العقود الإدارية
البلدية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة
08.01.2026

À louer

Local de 200 M², premier
étage. Très bien situé à
Salamandre, Mostaganem,
Zone d'activité face Orolait.
Convientrait parfaitement à
une activité commerciale ou
de service. A 1 km de la porte
de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

LE COLLECTEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»**

LA VIE À SAÏDA
Téléphone prépayé
pour la ville de Saïda
Sauf accord préalable
cette semaine
Historique «Cherche de Saïda»
La recherche sociale
et culturelle EFFICACE
Aïd El Adha et ventes
sociales: ce prix loué!

24 CAS ENREGISTRÉS À OUAÏGLA ...
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES BOMBES ARTISANALES
DÉTRUITES
À CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISSION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
DÉTRUITES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

SOMMES-
NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?

DEUX CORPS SANS VIE RÉPÊCHÉS À DRÉAN ET EL KALA ...
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN POINTE
DISPARU ENVERS LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA RECETTE EST PRÊTE LE 12 SEPTEMBRE AU SÉJOUR DE CÉDÉ
**DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU COŒUR
**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLHARJI
**LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE**

UNE FILLETTE
RETRUVÉE
À DJELFA

CONTRIBUTION: LE TEMPS COMPLÉMENTAIRE ENCORE UNE FOIS ATTÉ
Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPTIAL ...
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN JEUNE DE 30 ANS
BATTU À MORT ET
JETÉ DANS L'OUED

UN PROJET DE LOI SUR LES 50 Fournisseurs ENTENDUS PAR LA JUSTICE
**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

PARTIS POLITIQUES
**GHOU, AVERTIT
CONTRE LA
DÉLIQUESCENCE
DE LA CHOSE
POLITIQUE**

UNIVERSITÉ DU 20 AOÛT 1962 DE MOGHA
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX KALACHNIKOV
RÉPÊCHÉS ET DES GRENADÉS
MORTS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOURVER**

IMPOTS

553 DOSSIERS LIÉS AUX
IMPRÉVISIONS DE CHARGES TRAVAINES
À LA JUSTICE EN 2015
**140 MILLIONS
D'EUROS DE
TRANSFERT ILLICITE**

UN CONGRÈS
AÏT ANNÉE AÏT
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
COÛTE PLUS CHER

L'EN retrouvera le Nigeria samedi en 1/4 de finale

CAN-2025: Nuit d'anthologie à Rabat



Par Rachid B.

C'est fait. L'Algérie a assuré sa place parmi le grand huit du continent à la faveur de sa qualification aux quarts de finale de cette Coupe d'Afrique des Nations 2025 aux dépens d'une valeureuse formation congolaise. Grâce à un chef-d'oeuvre de son jeune attaquant Adil Boulbina, les Verts ont, en effet, passé l'écueil des huitièmes, donnant rendez-vous au Nigeria du prolifique duo Osimhen-Lookman, samedi au grand stade de Marrakech, dans un classique du football africain. Bien que mise à mal par l'engagement physique parfois excessif des coéquipiers de Chancel Mbemba, les joueurs de Vladimir Petkovic ont su gérer intelligemment les 120 minutes qu'aura duré cet âpre duel, assommant les Léopards à deux minutes du coup de sifflet final d'une masterclass signée Boulbina. Une qualification méritée qu'a volontiers saluée le tacticien bosnien, en conférence de presse d'après-match.

"Nous sommes contents du jeu de nos joueurs. Nous avons dominé les 30 dernières minutes et nous avons réussi à marquer. D'ailleurs, nous voulions avoir le ballon et aller vite, c'est pour ça que nous avons joué avec Amoura en pointe", soulignait le patron technique de l'EN, forcément satisfait de l'apport des remplaçants. "Le banc, c'est extrêmement important. Nous avons un groupe fort. Lors des trois premiers matchs, la plupart des joueurs ont joué. Aujourd'hui, les remplacements n'ont pas été faciles car beaucoup de joueurs sont fatigués", tenait-il, néanmoins, à nuancer. Le ton était, logiquement, différent côté congolais. "Nous sommes forcément déçus de l'issue de la rencontre. Je pense que c'était un match de très haut niveau entre deux belles équipes. Compte tenu de la minute à laquelle on prend le but décisif, on est forcément déçus. Les joueurs ont tout donné sur le terrain, on s'est battu jusqu'à la fin. Malheureusement, ça n'a pas suffi", regrettait, ainsi, Sébastien Desabre, le coach de cette

volontaire sélection de la République Démocratique du Congo. Le technicien français, passé par le championnat algérien et la JS Saoura en 2016, a cependant tenté de relativiser, d'autant que son équipe, engagée dans le barrage intercontinental en vue du Mondial 2026. "On aurait voulu aller plus loin. Après, comme je l'ai dit, il y a des notions de tirage au sort et d'adversaire. Ça ne se joue pas à grand-chose, ça n'a pas tourné en notre faveur aujourd'hui. C'est comme ça. Je pense qu'on a quand même montré une belle image. Je pense que c'était un match très engagé, très intéressant tactiquement. La fin a été cruelle pour nous, mais les joueurs ont tout donné. Je n'ai vraiment rien à leur reprocher. Il faut donc garder la tête haute", résumait, un brin fataliste, Sébastien Desabre. Juste à côté, le vestiaire de l'EN vibrait aux cris des "one, two, three, viva l'Algérie" et aux manifestations de joie des Hadj Moussa and co, lesquels auront vécu une nuit d'anthologie à Rabat qu'ils ne sont pas prêts d'oublier de sitôt.

Ligue 1 Mobilis

Lutte chaude pour la place de dauphin

La 15ème et dernière journée de la phase "aller" du championnat de Ligue1 Mobilis de football, prévue jeudi et vendredi, propose un plateau de choix avec les chocs, CRB-JSK, USMA-MCO et CSC-JSS qui se disputent les places d'honneur du podium, alors que le bas du tableau, sera dominé par un certain, MCEB-ESM, les deux actuels derniers au classement. D'abord, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger (1er - 35 pts), fort d'une avance sécurisante de 11 points sur son plus proche poursuivant, étrennera son titre honorifique de champion d'hiver, sur le terrain de l'ASO Chlef (14e - 13 pts) avec l'intention de boucler avec beauté son admirable parcours de l'aller. Son adversaire du jour, pas encore rassuré sur son avenir, n'est pas facile à manier sur son terrain du stade "Boumezzrag" et décidé à mener la vie dure aux camarades du gardien algérois, Alexis Guendouz. Cette 15e journée sera déterminante pour désigner le "dauphin",

qui concerne pas moins de cinq potentiels candidats. C'est l'affiche entre le, CR Belouizdad (2e - 24 pts) et la JS Kabylie (8e - 20 pts) qui attire l'attention générale. Les "Rouge et Blanc" auteurs d'une belle remontée au classement général, affronteront au stade Nelson-Mandela de Baraki, une équipe des Canaris en nette baisse de régime comme l'attestent ses deux derniers nuls décrochés dans la douleur à Tizi-Ouzou, face au MCA et au MB Rouissat. Cette belle affiche, qui attirera un public nombreux, dévoilera les véritables intentions des deux équipes toujours en course pour les places d'honneur. L'autre choc USM Alger-MC Oran, ne manque pas également d'intérêt dans la mesure où les deux formations sont candidates à la deuxième place. Les Usmistes (3e - 23 pts), auront les faveurs des pronostics face aux Oranais (4e - 22 pts) peu à l'aise loin de leur base. A Constantine, le CSC (10e - 19 pts) accueillera une équipe de la JS Saoura (4e - 22 pts) auteure d'une forme as-

cendante ces derniers temps. Les "Sanafirs" battus sur le fil, lundi soir à Douéra (1-0), veulent boucler la phase "aller" par un succès pour rester dans le sillage du groupe de tête avant l'entame de la 2e phase de la compétition. Le stade du 20 août 1955 (Alger), abritera un intéressant duel entre deux clubs aux dents longues à savoir, l'ES Ben-Aknoun (8e - 20 pts) et l'Olympique Akbou (4e- 22 pts). Ces deux équipes ayant rivalisé avec honneur, face aux cadors de la compétition, comptent confirmer leur excellent parcours accompli jusque-là. Le match, MB Rouissat (11e - 17 pts) - USM Khenchela (7e - 21 pts) aura l'allure d'un derby de l'Est. La formation du MBR qui a raté de peu l'exploit à Tizi-Ouzou, compte exploiter l'avantage du terrain, pour venir à bout de l'USMK capable de brouiller les cartes des locaux. A Sétif, l'ESS (13e - 15 pts), défilera le Paradou AC (12e- 16 pts) dans un match très équilibré entre deux équipes séparées d'une petite longueur.

Cyclisme (Tour des Ziban 2026)

La compétition reportée au 5-7 février prochain

L'édition 2026 du Tour Cycliste des Ziban, initialement prévue du 29 au 31 janvier courant dans la wilaya de Biskra, a été finalement reportée au week-end du 5-7 février 2026, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. La précédente édition s'était déroulée du 31 janvier 2024 au 1er février 2025, avec la participation de 88 coureurs, représentant 17 clubs algériens. Le coureur Oussama-Abdallah Mimouni, du club « Madar » l'avait remporté, devant El Khassib Sassane (Mouloudia d'Alger) et Mohamed Daïd, du club de Guerrara (Ghardaïa). Le Tour Cycliste des Ziban est organisé par la Ligue locale de cyclisme, en collaboration avec la Fédération algérienne (FAC) et la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Biskra. Le tracé de la deuxième étape de la deuxième édition du Tour Cycliste de Tlemcen, prévue du 9 au 11 janvier courant, « va subir une modification pour préserver la santé des coureurs », ont annoncé mardi les organisateurs. La caravane devra finalement prendre son départ à Sebdou, en passant par Laricha et Sidi El Djilali, avant de revenir au point de départ, à Sebdou, après une course de 131 kilomètres, alors que dans le tracé initial, les coureurs devaient passer entre autres par les régions d'El Bouihi et Béni Snous, sur une distance de 121 kilomètres. Cette deuxième étape sera précédée de la première, prévue le vendredi 9 janvier, sur une distance de 112 kilomètres entre Tlemcen et Marsa Ben M'Hidi, alors que la troisième et dernière étape se déroulera le dimanche 11 janvier, sur un circuit fermé au niveau du plateau de Lalla Setti, que les coureurs devront parcourir 25 fois, en une durée approximative de deux heures. La compétition est organisée par la Ligue de cyclisme de la wilaya de Tlemcen, en étroite collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports locale, et sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Volleyball (Championnat arabe des clubs)

Le programme remanié après le forfait de Masafi Al-Shamal

Le programme des matchs du premier tour de la 44e édition du Championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs), prévu du 8 au 17 janvier au Palais des Sports d'El-Menzah (Tunis), a été réaménagé à la suite du forfait de l'équipe irakienne d'Al-Shamal. La compétition réunira désormais 11 clubs répartis en deux groupes, dont l'ES Tadjenanet (Algérie) qui évoluera dans le groupe A.

Voici le programme remanié (heure algérienne)

Vendredi 9 janvier 2026:

Groupe B

11h00: Forces palestiniennes (PAL)–Majees SC (OMA)
13h00: Al-Shorta (QAT) – Etoile du Sahel (TUN)
15h00: Al-Ittihad (LBY) – Al-Muharraq (BHR)

Groupe A

17h00: Al-Seeb (OMA) – Espérance de Tunis (TUN)
19h00: Qatar SC (QAT) – Al-Swehly (LBY)

Samedi 10 janvier 2026:

Groupe B

11h00: Etoile du Sahel (TUN) – Al-Muharraq (BHR)
13h00: Al-Shorta (QAT) – Majees SC (OMA)
15h00: Forces palestiniennes (PAL) – Al-Ittihad (LBY)

Groupe A

17h00: Esp. de Tunis (TUN) – ES Tadjenanet (ALG)
18h00: Al-Seeb (OMA) – Al-Swehly (LBY)

Dimanche 11 janvier 2026:

Groupe B

11h00 : Al-Shorta (QAT) – Al-Muharraq (BHR)
13h00 : Majees SC (OMA) – Al-Ittihad (LBY)
15h00 : Etoile du Sahel (TUN) – Forces palestiniennes (PAL)

Groupe A

17h00 : Espérance de Tunis (TUN) – Qatar SC (QAT)
19h00 : Al-Seeb (OMA) – ES Tadjenanet (ALG)

Lundi 12 janvier 2026:

Groupe B

11h00 : Etoile du Sahel (TUN) – Majees SC (OMA)
13h00 : Al-Muharraq (BHR) – F.palestiniennes (PAL)
15h00 : Al-Shorta (QAT) – Al-Ittihad (LBY)

Groupe A

17h00 : Espérance de Tunis (TUN) – Al-Swehly (LBY)
19h00 : ES Tadjenanet (ALG) – Qatar SC (QAT).

Cheikh Sadek El Bedjaoui, maître
incontesté de l'andalou et du hawzi



Considéré comme l'un des maîtres incontestés de l'andalou et du hawzi de son époque, cheikh Sadek El Bedjaoui, de son vrai nom Sadek Bouyahia, a marqué de son empreinte ce patrimoine musical, affirment des amis et des proches de ce chanteur compositeur, décédé il y a 31 ans. Hadj Mohammed Triki Yamani, membre actif de l'association culturelle "Ahabab Cheikh Sadek El Bedjaoui", évoque un

maître de l'andalou et du hawzi d'une "grande modestie qui était toujours proches de ses élèves". "Il était accueillant et jouissait d'une grande célébrité. Il était connu également pour son extraordinaire sens de l'humour et de la répartie", a ajouté M. Triki Yamani, qui est aussi ami de la famille du chanteur. Dans son livre "De Lalla Setti à Yemma Gouraya", sorti en 2024 aux éditions "El Qobia", M. Triki Yamani a écrit que Cheikh Sadek ne s'est pas contenté de chanter durant toute sa riche carrière, mais il a toujours été un formateur et un maître incontesté. Considérant la musique andalouse comme le "pilier de toutes les musiques", Cheikh Sadek El Bedjaoui "fut l'un des plus grands interprètes du hawzi de son époque, à l'instar de Redouane Bensari, Abdelkrim Dali, Dahmane Benachour", témoigne l'auteur dans le livre, estimant que la curiosité du Cheikh Sadek et ses qualités artistiques "exceptionnelles" lui ont permis de créer un style particulier, notamment la Sanaa de Bejaia.

Pour pouvoir percer tous les secrets de la musique andalouse, Cheikh Sadek a beaucoup voyagé dans les années 1930 à travers Alger, Tlemcen, Blida et Constantine pour rencontrer les maîtres de l'andalou et s'abreuver de leur immense savoir. Il avait côtoyé les sommités de la musique andalouse de l'époque, entre autres Cheikh Larbi Bensari, le maître du hawzi de Tlemcen, et cheikh Mahieddine Lekhal de l'association "El Mossilia" d'Alger.

La maîtrise du chant et du rythme fait de Cheikh Sadek El Bedjaoui une "référence incontournable" dans le domaine de la sanaa, du hawzi, du aroubi, du medh et de la chanson kabylienne, ajoute le même interlocuteur.

Pour sa part, Rochdy Bouyahia, fils de cheikh Sadek El Bedjaoui et président l'association éponyme, estime que l'objectif de son père était de transmettre ce patrimoine musical aux générations futures. Sa philosophie, dit-il, consistait essentiellement à sauvegarder la musique andalouse pour laquelle il avait consacré toute sa vie. "Avec les orchestres de l'association, nous travaillons pour la sauvegarde de ce patrimoine et surtout assurer sa transmission pour les autres", a-t-il fait remarquer, ajoutant que le répertoire musical du cheikh Sadek traitait de plusieurs thèmes liés à la vie quotidienne des gens. Il a fait savoir qu'avant sa mort, le maître de l'andalou avait décidé de remettre à l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) tout son répertoire de qassidate pour être classées patrimoine public, car il était toujours convaincu que l'art "ne se vend pas, il se donne".

Né le 17 décembre 1907 à Bab El Louz, un quartier médiéval dans la ville de Bejaia, cheikh Sadek El Bedjaoui est décédé le 7 janvier 1995 à l'âge de 88 ans en laissant à l'humanité un legs musical et artistique nestimable.

Yennayer 2976

Manifestation culturelle à Alger
sur le patrimoine de la wilaya de Ouargla



Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), à Alger, a abrité, mardi, une manifestation culturelle pour faire connaître le patrimoine culturel de la wilaya de Ouargla, et ce dans le cadre de la célébration du Nouvel An amazigh 2976. Organisée en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Ouargla, cette manifestation, placée sous le thème "Yennayer : une identité enracinée et une unité culturelle fédératrice", a mis en valeur les us et coutumes de Ouargla, en tant que l'un des berceaux de la culture amazighe dans le Sud algérien.

La directrice de la culture et des arts de Ouargla, Mme Fatima Bakara, a précisé que cette ma-

nifestation visait à "transmettre tout ce qui se rapporte aux traditions et coutumes propres à la wilaya" et à "faire connaître le patrimoine culturel local, notamment à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh".

Participent à cet événement des artisans et des associations actives dans le domaine, qui ont présenté des expositions de costumes traditionnels, de la maison traditionnelle, de l'artisanat du palmier et de la fabrication de tapis, ainsi qu'une importante collection de photographies documentant les traits distinctifs de la région, les cérémonies de mariage, les danses locales, ainsi que les activités de tissage et de fabrication de bijoux. Des œuvres artistiques re-

levant de l'art du sable et de la sculpture sur bois de palmier, des jeux traditionnels, ainsi qu'une exposition d'ouvrages consacrés au patrimoine matériel et immatériel de Ouargla ont également été présentés, parallèlement à la mise en valeur de la "table de Yennayer" dans la wilaya, des différentes variétés de dattes ainsi que de leurs appellations en tamazight. Le programme de la manifestation comprend, en outre, des expositions sur les métiers et l'artisanat, des ateliers pédagogiques et de formation, ainsi que des interventions scientifiques et académiques portant sur les dimensions historiques, culturelles et sociales du patrimoine amazigh de la région.

Festival du film méditerranéen d'Annaba

Les inscriptions des films ouvertes

La direction du Festival du film méditerranéen d'Annaba a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture, du 8 janvier au 28 février 2026 via la plateforme numérique officielle FilmFreeway, des inscriptions en vue de la participation à la 6ème édition de cet événement culturel.

Le document indique que la participation à ce rendez-vous cinématographique, devenu un événement culturel majeur au niveau national et méditerranéen, inclut les films longs et courts métrages de fiction, ainsi que les films documentaires produits dans les pays du bassin méditerranéen et en dehors. Le com-



muniqué souligne également que la 6ème édition "ambitionne d'attirer des productions cinématographiques de qualité, correspondant à l'identité artistique du Festival et reflétant la diversité des expériences créatives méditerranéennes, tout en

veillant à soutenir les œuvres traitant de questions humaines et culturelles contemporaines". Le Festival du Film méditerranéen d'Annaba poursuit le renforcement de son ouverture internationale et la consolidation de sa place sur la carte des festivals dédiés au 7ème art, tout en contribuant à dynamiser la scène culturelle et à créer un espace de dialogue cinématographique et d'échange d'expériences entre réalisateurs, producteurs et professionnels, selon le même document. La direction du Festival appelle également, dans son communiqué, tous les cinéastes, producteurs et distributeurs à soumettre leurs œuvres dans les délais impartis, soulignant que la prochaine édition sera "prometteuse et distinguée en termes de programmation, de contenu et d'organisation".

M'sila

Projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire"

La salle Kasr Essaâda de Boussaâda a abrité, samedi soir, la projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire", dédié aux chants populaires et au patrimoine musical de cette région.

Le réalisateur du film, Mokhtar Bouhali, a déclaré à l'APS, en marge de la projection, que cette œuvre, produite par l'association artistique El-Baha, s'inscrit dans un projet artistique consa-

cré au patrimoine musical dans le cadre d'un programme du ministère de la Culture et des Arts. Il a souligné que ce film aborde, en 70 minutes environ, l'histoire des chants populaires répandus dans la région depuis le début du siècle dernier, dont le célèbre "yey yey", devenu "partie intégrante du patrimoine musical de Boussaâda et de sa région". L'œuvre comprend également des témoignages historiques d'artistes et de chercheurs sur

l'histoire de la région et sur ce type d'art authentique et ses liens avec les principales étapes historiques traversées par Boussaâda et ses environs. Le film se penche également sur les différents facteurs ayant contribué au développement de cet art et à son retentissement croissant au point de devenir un symbole de la culture locale. Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de M'sila, Mourad Benaissa, a déclaré, pour sa

part, que la réalisation de ce documentaire traduit la politique du ministère de tutelle en matière de documentation et de classification du patrimoine immatériel. Il a considéré que de telles œuvres "contribuent de manière significative, en faisant connaître ce type de chant et en s'employant à le faire renaître sur la scène artistique nationale, à la préservation d'un pan important de la mémoire de la région".

377 m de hauteur, plus de 1 000 chambres, 3 piscines extérieures...

L'hôtel le plus haut du monde ouvre à Dubaï

Mais jusqu'où l'hôtellerie de luxe ira-t-elle ? Si les établissements destinés aux plus riches ou aux voyageurs en quête de moments suspendus ne cessent de repousser l'impossible à travers le monde, Dubaï a franchi un cap avec un nouvel hôtel où la démesure n'a d'égal que ses prestations haut de gamme. En effet, comme l'a appris BFM, l'hôtel de luxe le plus haut du monde vient d'ouvrir dans la marina de la ville. Aux côtés de l'Anantara, du Taj Exotica, du Hilton ou encore du Meridien sur la Palm Jumeirah, le Ciel Dubai Marina de la collection Vignette IHG, s'impose par sa verticalité. Au programme : une tour de 82 étages, 377 mètres de haut, 1 004 chambres, trois piscines extérieures, une vue sur la skyline, une décoration épurée et une nouvelle offre immersive. Dans le détail, outre sa taille record qui fait toute son attraction, le Ciel Dubai Marina répond à de nouvelles contraintes dans une ville où les hôtels sont légion et où il faut optimiser l'espace. Conçu

par le cabinet Norr, le bâtiment laisse entrevoir des intérieurs finalement plutôt sobres où des matériaux naturels ont été utilisés. Mais surtout, ses espaces se distinguent par des vues à couper le souffle grâce à de larges baies vitrées.

HUIT LIEUX DE RESTAURATION
Comble du luxe et de l'apaisement : le Tattu Sky Pool, déjà décrit comme l'une des plus hautes piscines à débordement du monde. Pour les amateurs de cocktails en terrain suspendu, direction le 81e étage au Sky Lounge & Terrace. L'occasion de siroter un Bloody Mary avec une vue panoramique sur la skyline, la Marina ou le golfe Persique, indiquent nos confrères, ou sur un transat au beau milieu d'une piscine à débordement. Dès le mois de février, un vaste spa verra également le jour au 61e étage. Pour les amateurs de sport, une salle ouverte sept jours sur sept, 24h/24, offrira une vue également sur la skyline. L'offre gastronomique n'est pas en reste avec pas moins de huit lieux : le

West 13 (cuisine méditerranéenne), l'East 14 (cuisine thaï), Risen (une boulangerie artisanale), le Tattu Sky Pool, le Tattu Sky Lounge of Phoenix, le Nest (table VIP), Nuage (au bord de la piscine) et surtout le Tattu Dubai, une offre gastronomique immersive qui met en scène un célèbre concept de restauration asiatique « mêlant mythologie asiatique, design pointu et cuisines chinoise et japonaise contemporaines ». Pour le directeur général de l'établissement, « cet hôtel d'exception reflète le statut de Dubaï en tant que destination mondiale, tant pour le tourisme que pour les affaires, en proposant une expérience aussi vertigineuse qu'inoubliable ». Il devrait séduire aussi bien les familles que les voyageurs d'affaires grâce notamment à ses salles de réunion équipées. Lancée en 2021, Vignette Collection IHG Hotels & Resorts regroupe déjà plusieurs hôtels à forte identité, en Chine, mais également au Portugal, au Royaume-Uni, en Grèce ou en Hongrie.

Le froid fait au moins 5 morts en France

Trois personnes sont mortes dans deux accidents liés aux verglas dans les Landes (sud-ouest de la France), a appris mardi matin l'AFP auprès de la préfecture et de la gendarmerie. Deux autres décès ont été signalés en région parisienne (centre) lundi et mardi. Un conducteur de VTC est décédé à l'hôpital dans la nuit de lundi à mardi après la chute dans la Marne de son véhicule, qui avait heurté un trottoir en raison des conditions météorologiques au Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne, région parisienne). Le passager du VTC, qui a réussi à s'extraire de l'habitacle après l'accident survenu peu avant 23h30, a été hospitalisé en état d'hypothermie, a appris l'AFP de source policière. Cet accident porte à deux le nombre de morts liés aux intempéries en région parisienne, après la mort lundi du conducteur d'un fourgon en Seine-et-Marne. Ce dernier n'a pas survécu à une collision avec un poids lourd qui a glissé. Deux personnes sont pour leur part décédées à la suite de la collision de deux autocars Flixbus vers 07h10 sur l'autoroute A63, à hauteur de Saint-Geours-de-Maremmes, dans le sud des Landes (sud-ouest), selon la gendarmerie, qui indiquait que des passagers étaient encore incarcérés dans les véhicules à 09h00. Une troisième personne est morte dans un accident survenu sur la RD824 à hauteur de Saint-Paul-lès-Dax, au nord de Dax

(sud-ouest), selon la préfecture. La cheffe des députés LFI Mathilde Panot a lancé mardi "un appel solennel" à la réquisition des bâtiments vides pour y loger les sans-abris, menacés par la vague de froid qui touche actuellement la France. "J'appelle à la fois à ouvrir les bâtiments publics et à faire respecter la loi de réquisition qui date de 1946 et qui a été utilisée la dernière fois en 1999", a déclaré l'élue du Val-de-Marne sur RMC-BFM TV. "À l'époque, c'étaient des bâtiments des assurances et des bâtiments d'une compagnie financière. Il y avait donc 1.000 bâtiments, que des réquisitions temporaires, avec indemnisation du propriétaire", a-t-elle précisé. "Des vies en dépendent et nous voyons que nous avons des températures négatives un peu partout dans le pays et que nous

avons une vague de froid qui malheureusement va continuer. Et que face à l'explosion du sans-abrisme, notamment des enfants, il y a une responsabilité de ce gouvernement et de l'ensemble des pouvoirs publics de mettre tout le monde à l'abri", a-t-elle ajouté. En France, 2,38 millions de logements sont identifiés comme vacants, selon la base de données gouvernementale sur le logement vacant Lovac, dont 1,35 million vides depuis plus de deux ans. "Il n'y a aucun problème à aller réquisitionner ces logements", a assuré Mme Panot. Plusieurs personnes sans abri ont été retrouvées mortes à cause du froid ces derniers jours. Selon la Fondation pour le Logement (ex-Fondation Abbé Pierre), 350.000 personnes n'ont pas de domicile fixe en France, dont 20.000 qui sont à la rue.

Une Américaine découvre qu'elle est allergique à son mari

Alex Murphy Klein, ex-danseuse, a expliqué son histoire atypique sur le plateau de l'émission "This Morning". Le couple, qui s'est marié en 2023, essaye depuis plus de deux ans d'avoir un enfant. Mais malgré des bilans médicaux rassurants des deux côtés, rien ne se passe. Alex et Paul se tournent alors vers la fécondation in vitro, et c'est à ce moment qu'ils découvrent que le système immunitaire d'Alex attaque systématiquement les embryons contenant l'ADN de Paul. En d'autres termes, Alex est "allergique" à son mari, même s'il ne s'agit pas d'une allergie classique de type urticaire ou choc anaphylactique. "J'ai cette chose appelée Kir AA, et Paul a ce gène appelé HLAC2. Et lorsqu'ils se rencontrent, ils se repoussent". "Mes gènes mettent en quelque sorte les freins et disent : Attaquons-le". Le couple serait à la recherche d'un traitement pour combattre cette incompatibilité. Une incompatibilité qui est moins grave que celle de Johanna et Scott Watkins, un couple américain qui traverse une situation similaire.

SOCIÉTÉ | 13

Une mouette « cyborg » trouvée près d'une base navale indienne déclenche l'alerte

Une découverte pour le moins inhabituelle a brièvement mis en alerte les autorités indiennes. Le 16 décembre dernier, une mouette blessée a été retrouvée à proximité de la base navale stratégique de Karwar, dans l'État du Karnataka, au sud-ouest de l'Inde. Ce qui a attiré l'attention des forces de sécurité n'était pas tant l'état de l'oiseau que l'équipement qu'il portait : un dispositif électronique comprenant un panneau solaire et un traceur GPS solidement fixé à son corps. Dans un contexte régional marqué par des préoccupations sécuritaires accrues, la présence d'un tel équipement à proximité d'une installation militaire sensible a immédiatement suscité des soupçons d'espionnage. Les autorités locales ont ouvert une enquête afin de déterminer si l'oiseau pouvait avoir été utilisé à des fins de surveillance, une hypothèse qui, bien que surprenante, n'était pas totalement écartée dans les premières heures. Après examen du dispositif et consultation d'experts, la piste d'une opération d'espionnage a toutefois été progressivement abandonnée. Les enquêteurs privilégient désormais une explication scientifique : la mouette ferait partie d'un programme de recherche sur les migrations aviaires. Ce type de balise, alimentée par l'énergie solaire, est couramment utilisé par des instituts de recherche pour suivre les déplacements des oiseaux sur de longues distances et mieux comprendre leurs routes migratoires. L'incident illustre néanmoins la sensibilité des zones militaires et la rapidité avec laquelle des objets ou situations atypiques peuvent déclencher des alertes de sécurité. Quant à la mouette, elle a été prise en charge par des vétérinaires, tandis que les autorités poursuivent les vérifications pour identifier l'organisme scientifique à l'origine du dispositif. Une affaire insolite, à la frontière entre recherche environnementale et préoccupations stratégiques.

Une mère a tué ses deux fils, puis sa grand-mère avant de se suicider

Deux petits garçons de 4 et 13 ans ont été retrouvés morts à leur domicile, vendredi 2 janvier 2026. Selon les premiers éléments de l'enquête, Arius et Isaiah ont été tués par leur mère, qui a ensuite retourné son arme contre elle. *« J'ai le cœur brisé. » Vendredi 2 janvier, les officiers du comté de Humphreys, dans le Tennessee, aux États-Unis, ont été sollicités pour un « contrôle de bien-être » dans une maison. À leur arrivée, ils ont découvert les corps sans vie de quatre personnes, tous morts de blessures par arme à feu. Selon WSMV4, il s'agissait d'une mère de famille, Heather Thompson, 32 ans, de ses deux enfants, Arius Thompson, 4 ans et Isaiah Johnson, 13 ans, ainsi que de sa grand-mère, Evelyn Johnson, 88 ans. Les enquêteurs pensent que la trentenaire a tué ses trois enfants et son aïeule avant de mettre fin à ses jours. Cependant, les autorités n'ont pas encore communiqué le mobile du drame, précise WKRN. Une nouvelle qui a vivement fait réagir le shérif, Chris Davis. « Encore une fois, cela s'est produit dans l'Amérique des petites villes, a-t-il déploré. Encore une fois, je connais ces familles. Alors, nous allons bien faire les choses pour elles. Nous allons les respecter. » L'homme a, en outre, précisé qu'Heather Thompson était fâchée avec le père de ses enfants, Biah Thompson, mais que les policiers n'ont trouvé aucun antécédent de violence conjugale entre les deux parents. On ignore quelles raisons aurait pu la pousser à commettre ce geste. Sur Facebook, Biah Thompson a écrit que la journée de vendredi fut « terrible ». « J'ai reçu un appel que je ne souhaite à aucun autre parent, se désoler-t-il. En tant que père, j'ai été anéanti d'apprendre que mes fils, Arius (Ari) et Isaiah, m'ont été arrachés et ne sont plus parmi nous. Ils étaient si jeunes. Toute la journée j'ai espéré me réveiller. » « Les obsèques n'ont pas encore été organisées, mais je compte ramener mes fils du Tennessee au Nouveau-Mexique, poursuit Biah Thompson. C'est pourquoi je fais appel à votre générosité : chaque don compte et me permettra de les rapprocher de la maison et de moi », conclut-il en partageant le lien d'une cagnotte GoFundMe ouverte par ses soins. Durant le week-end, 175 dons ont été recueillis, soit un peu plus de 13 000 dollars sur un objectif de 16. Une unité de soutien a été mise en place dans les établissements fréquentés par les deux enfants décédés ce lundi 5 janvier.



2

10h25 Amour, gloire et beauté
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 The Face I Can't Forget
16h00 Sofia, seule face aux mensonges
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Master Crimes
22h15 Master Crimes
23h15 Master Crimes
00h30 Elisabeth
01h20 Programmes de la nuit

13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
16h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
00h50 Justice en France
01h35 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
02h25 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



3

07h15 Late Football Club
08h17 Le Mohican
09h42 Le monde magique de Jérôme Commandeur
10h08 L'Amour au présent
11h53 La boîte à questions
11h57 En aparté
12h29 Clique
13h23 Les boules de Noël
14h51 Douilly : Hier j'arrête !
16h09 On ira
17h43 Une pointe d'amour
19h05 La boîte à questions
19h10 En aparté
19h45 Un petit Clique en +
20h32 En aparté
21h09 Playing Nice
21h57 Playing Nice
22h46 Culture & Street
23h40 Un petit Clique en +
00h28 Clique
01h21 Novocaïne
03h08 A Bear Remembers

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 ICI 12/13
14h00 Meurtres au paradis
15h10 Meurtres au paradis
16h20 Meurtres au paradis
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Mag Ligue 1
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Meurtres à...
22h50 Journal Météo Climat
22h55 La France en vrai
23h47 La France en vrai
00h05 La meilleure chorale de France
02h15 La meilleure chorale de France
04h20 La p'tite librairie



09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Qui veut être mon associé ?
22h10 Qui veut être mon associé ?
23h00 Qui veut être mon associé ? La suite
23h50 Qui veut être mon associé ? La suite
00h05 Sexe, famille, pouvoir : 50 ans de révolution dans les rapports hommes-femmes

12h10 Le loup arctique
13h00 Le boom du whisky sur l'île d'Island
13h35 Christine
15h25 Des vignes et des hommes
15h50 Finlande, l'été des mille lacs
17h20 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Boglands, enquête en terre noire
22h30 Boglands, enquête en terre noire
23h15 David Lynch, une énigme à Hollywood
00h15 Dents de lait
01h43 La minute vieille belge
01h45 La grande famine en Irlande

TÉLÉVISION

15



3

20h10

MEURTRES À...



À l'aube, la ville de Toulouse est frappée par un choc lorsque plusieurs cadavres sont découverts sur différentes places emblématiques. L'enquête est confiée au Commandant Simon Keller (Lionnel Astier), un homme éprouvé par des épreuves personnelles et la maladie. Pour l'assister, il reçoit Cécile Gimet (Camille Aguilar), une jeune policière récemment diplômée et pleine d'enthousiasme, mais qui se retrouve confrontée à sa première enquête sur le terrain. Tandis qu'ils plongent dans l'enquête, ils réalisent que les meurtres pourraient être liés aux paroles d'une chanson emblématique de Claude Nougaro...

Acteur: Lionnel Astier (Simon Keller), Camille Aguilar (Cécile)



20h10

PLAYING NICE



La vie de Pete et Maddie bascule lorsque l'hôpital les convoque pour leur expliquer que leur fils Theo a été échangé à la naissance avec le bébé d'un autre couple, Miles et Lucy Lambert. Après cette terrible annonce, les deux familles se rencontrent pour discuter de leur avenir et de celui de leurs fils...

Acteur: Lucy Phelps (Suzy), Miriam Lucia (le docteur Hannah Wendle), James Norton (Pete Riley), Alban Guo (Theo Riley), Niamh Algar (Maddie Wilson),

Realisateur: Kate Hewitt
Scénariste: Grace Ofori-Atah



20h50

MASTER CRIMES



Louise Arbus et Oscar traversent Paris à bord d'un bateau de la brigade fluviale. Ils passent devant la Tour Eiffel et se dirigent vers l'île aux Cygnes où les attend Delandre. Louise a des paillettes dans les yeux, Oscar ne pouvait pas lui faire plus plaisir : Oscar lui offre Paris et une scène de crime. Louise pense qu'il a quelque chose à se faire pardonner et insiste pour savoir ce que c'est. Oscar résiste et se défend d'avoir fait quoi que ce soit.

Acteur: Muriel Robin (Louise Arbus), Anne Le Nen (Barbara Delandre), Nicolas Gob (Guillaume Arbus), Olivier Claverie (Oscar Rugasira), Victor Meutelet (Samuel Cythere).



ORAN

17 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h13
18h05
67%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

14-07
12-02
16-07
15-02
17-12
12-00

Université de Ramallah

Onze blessés dans une attaque de l'armée sioniste

Onze étudiants palestiniens ont été blessés, dont cinq par balles réelles, mardi, à la suite de l'irruption des forces d'occupation sionistes sur le campus de l'Université de Birzeit, au nord de Ramallah, et de l'usage de balles réelles ainsi que de grenades lacrymogènes et assourdissantes à l'intérieur de l'enceinte universitaire. Le Croissant-Rouge palestinien a précisé que le bilan des blessés s'élève à 11 personnes, dont cinq touchées par des balles réelles, quatre cas d'asphyxie dus aux gaz lacrymogènes et deux blessures causées par des chutes. Tous les blessés ont été transférés à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

Capture de Nicolas Maduro

Le président vénézuélien plaide non coupable



Aux États-Unis, Nicolas Maduro, président déchu du Venezuela, a comparu devant les juges, lundi 5 janvier, trois jours à peine après sa capture par un commando américain. Il est poursuivi pour narcoterrorisme et a plaidé non coupable. Extrait à l'aube de sa cellule, c'est dans un hélicoptère du ministère de la Justice que Nicolas Maduro rejoint Manhattan (États-Unis). Les mains entravées, l'ancien homme fort du Venezuela descend avec difficulté de l'appareil. Il devance son épouse, elle aussi poursuivie. Le président déchu d'une puissance étrangère et sa femme sont ensuite escortés par les hommes de l'agence antidrogue, une démonstration de force probablement calculée qui sonne comme un avertissement aux adversaires de l'Amérique. Le convoi traverse ensuite le sud de Manhattan, suivi par les hélicoptères des télévisions américaines, avant de s'engouffrer dans le tribunal. Devant l'édifice, le face-à-face est tendu entre les opposants au président déchu et les manifestants qui dénoncent l'intervention américaine au Venezuela. À l'intérieur, les débats sont menés par un juge très expérimenté, Alvin Hellerstein, 92 ans, un habitué des grandes affaires médiatiques. Il signifie à Nicolas Maduro sa mise en accusation pour narcoterrorisme, trafic de drogue et possession d'armes. Celui-ci choisit de plaider non coupable. "Je suis innocent, je suis un homme honnête et je suis toujours président de mon pays", déclare-t-il. Devant la cour, son avocat a contesté la légalité de son arrestation et mis en avant l'immunité de chef d'État dont il peut bénéficier. Une longue bataille judiciaire s'annonce, mais Donald Trump se dit confiant. "Le juge est très respecté, on va voir comment il s'en sort. Et l'affaire est infaillible", affirme le président des États-Unis. La prochaine audience aura lieu en mars. D'ici là, Nicolas Maduro restera en prison. S'il est condamné, il encourt une peine de réclusion à perpétuité.

Soudan

Près de 65 000 personnes déplacées par les combats au Kordofan

Près de 65 000 civils ont fui la région du Kordofan, dans le sud du Soudan, au cours des trois derniers mois en raison d'une insécurité croissante et d'affrontements entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise, a indiqué hier mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon l'agence onusienne, près de 43 000 personnes ont fui le Kordofan du Nord, environ 22 000 ont été déplacées du Kordofan du Sud et 250 de la région de Geibaish dans le Kordofan occidental. L'OIM a précisé que ces chiffres sont «préliminaires et susceptibles de changer en raison de l'insécurité persistante». Par ailleurs, les équipes de l'agence sur le terrain ont enregistré 56 incidents de déplacement au cours de la période considérée, dont 17 dans le nord du Kordofan, 38 dans le sud du Kordofan et un (1) dans l'ouest du Kordofan. Sur les 56 incidents, 54 étaient liés au conflit ou à l'insécurité accrue. Les trois États du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) ont été le théâtre de combats acharnés entre l'armée et les FSR. Le conflit au Sou-



dan, qui a débuté en avril 2023, a fait des milliers de morts et déplacé des millions de personnes. De son côté, le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a exprimé son inquiétude face à l'impact de l'escalade de la violence sur les civils, en particulier dans les régions du Darfour et du

Kordofan. L'OCHA a réitéré son appel en faveur de la protection des civils et d'un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones touchées, soulignant qu'un accès continu et prévisible est essentiel pour fournir une aide vitale et empêcher une nouvelle détérioration de la situation humanitaire.

Entre la Birmanie et le Bangladesh

Les mines antipersonnel fauchent des vies

Pour survivre, les Bangladais vivant le long de la frontière avec la Birmanie, en proie à la guerre civile, risquent leur vie en s'aventurant dans la jungle et ses champs de mines antipersonnel, victimes d'un conflit qui n'est pas le leur. Ali Hossain, 40 ans, a vu sa vie basculer un jour l'an dernier quand il est parti ramasser du bois autour de son village d'Ashartoli. "Soudain, une explosion a retenti et ma jambe a été arrachée, j'ai hurlé de toutes mes forces", raconte-t-il. "Des gens se sont précipités, m'ont soulevé, ont ramassé ma jambe sectionnée et m'ont emmené à l'hôpital". Depuis des générations, les habitants du district de Bandarban, dans le sud-est du Bangladesh, franchissent chaque jour comme lui la frontière de 271 km - en grande partie non délimitée - qui sépare leur pays de la Birmanie pour ramasser du bois et faire un peu de commerce. Les chirurgiens ont amputé la jambe d'Ali Hossain au-dessus du genou. "Ma femme a dû me porter sur son dos", se souvient-il en



désignant, depuis sa maison, la colline escarpée qui l'entoure. Un an plus tard, il marche avec une prothèse et une béquille. Mais il ne peut plus travailler dans la plantation d'hévéas où il récoltait autrefois le latex. Faute d'autre emploi, ses deux jeunes fils sont contraints à leur tour d'aller dans la forêt truffée de mines pour

ramasser du bois, notamment pour financer le traitement médical de leur père, soit 300 takas (environ 2? euros) par jour. Dans cette région frontalière, les accidents sont fréquents. "Mon père et mes ancêtres ramassaient du bois dans la jungle", explique Mohammad Abu Taleb, 47 ans, qui n'a "appris aucun autre métier".

Neige

Une centaine de vols annulés en Europe

Une centaine de vols ont été annulés ces derniers jours dans les aéroports européens en raison de la neige, ont rapporté mercredi des médias. Neige et verglas touchent ce mercredi le nord et l'ouest de l'Europe notamment aux Pays-Bas et en France, un phénomène d'une ampleur rare dans le climat actuel, qui doit entraîner d'importantes restrictions sur les routes et dans le trans-

port aérien. L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, l'un des plus grands d'Europe, où de nombreux vols ont déjà été annulés ces derniers jours, a annoncé la suppression d'au moins 800 vols mercredi en raison de la neige et du vent. Plus d'un millier de personnes ont passé la nuit à Schiphol, a indiqué la plateforme de l'aéroport dont les autorités ont installé des lits de camp et offert le petit-dé-

jeuner aux voyageurs ayant été contraints d'y passer la nuit. Initialement, quelque 1 100 vols étaient prévus ce mercredi à Schiphol, qui l'attend à une augmentation du nombre d'annulations dans la journée. En France, six aéroports du nord et de l'ouest ont été contraints de fermer, dont les aéroports parisiens de Roissy Charles-de-Gaulle et Orly, en raison des fortes chutes de neige.